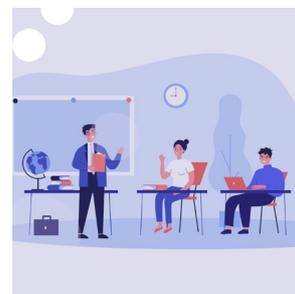


CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

JUIN 2024



CESER
CENTRE-VAL DE LOIRE



Le lieu de convergence des idées

Le conseil économique, social et environnemental régional, sous la présidence de Pierre ALLORANT,

Vu les articles L4131-2 et L.4131-3 du code général des collectivités territoriales, relatifs aux organes de direction des régions et au rôle du conseil économique, social et environnemental régional,

Vu les articles L.4134-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs à la composition et au fonctionnement du conseil économique, social et environnemental régional,

Vu les articles L.4241-1 et L.4241-2 du code général des collectivités territoriales, relatifs aux compétences du conseil économique, social et environnemental régional,

Vu les articles R.4134-9 et L. 4132-18 alinéas 2 et 3 du code général des collectivités territoriales, relatifs aux modalités de saisine du conseil économique, social et environnemental régional et à l'information du conseil régional des projets sur lesquels le CESER est obligatoirement et préalablement consulté,

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux,

Vu l'avis des 4 commissions en date du 11 et 12 juin 2024,

Vu l'avis du Bureau en date du 17 juin 2024,

Vu la désignation de Madame Maria PEREZ, secrétaire de séance,

Madame Camille COLLOCH et Monsieur Benoit COLIN, rapporteurs entendus,

DÉLIBÈRENT

Contribution adoptée à la majorité.

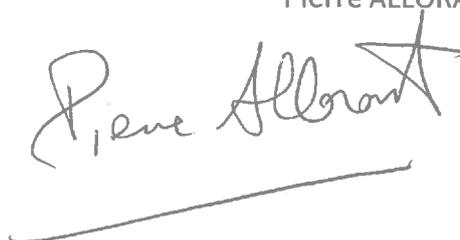
Vote :

Pour : 89

Contre : 7

Abstention : 0

Le Président du CESER Centre-Val de Loire
Pierre ALLORANT

A handwritten signature in black ink, reading "Pierre Allorant". The signature is written in a cursive style with a long horizontal line underneath it.

RAPPEL DE LA SAISINE DU CONSEIL RÉGIONAL

Par courrier du 20 mars 2024, le Président du Conseil régional Centre-Val de Loire a saisi le CESER pour qu'il contribue à la réflexion sur la prochaine Stratégie Régionale à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et plus particulièrement sur deux thématiques à forts enjeux pour les secteurs concernés :

- **La formation des professionnels présents dans les structures ESS** avec d'un côté des interrogations sur la pérennité technique des structures assurée par des dirigeants vieillissants qu'il conviendra dans les années à venir de remplacer ; et d'un autre côté une sensibilisation devant être assurée pour les métiers non spécifiques à l'ESS assurant les services aux usagers.
- **La diffusion de l'esprit de l'ESS dans l'écosystème régional, « l'ESSisation » de l'économie,** avec un lien évidemment plus fort à nouer entre les structures de l'ESS et les acteurs des agents économiques de l'ESS.

Dans ce cadre, un groupe de travail composé de douze conseillères et conseillers du CESER a été constitué pour répondre à cette sollicitation. Le présent document constitue la contribution du CESER à la demande formulée par l'Exécutif régional.

INTRODUCTION : L'ESS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

UNE DÉFINITION DE L'ESS

L'État définit la sphère de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme « un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.



Benoît COLIN
Co-rapporteur



Camille COLLOCH
Co-rapporteure

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques¹. »

Les principes de l'Économie Sociale et Solidaire



Source : CRESS, 04/2024, PPT Audition CESER CVL

Ainsi, l'ESS est un mode d'entreprendre parmi d'autres permettant la production de biens et de services prenant leur source et leur motivation au sein des territoires et de leurs usagers. On peut ainsi distinguer les activités ayant pour but une mission d'intérêt public (sport-santé, action sociale, accompagnement des jeunes publics ou de la vieillesse, insertion

par l'emploi, ...) et celles ayant pour but une activité commerciale et/ou de production (coopératives agricoles, activités commerciales souvent spécialisées, banques et assurances mutualistes, ...).

Exemples opérationnels d'activités de l'ESS



Source : CRESS, 04/2024, PPT Audition CESER CVL

Pour exercer leurs missions, un cadre juridique clair a renforcé leur visibilité par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire dite loi Hamon. Cette loi a pour objectif de soutenir et développer le secteur en sécurisant le cadre juridique, en définissant des outils d'aide et de financement, et en renforçant des capacités d'action des salariés afin de faciliter la reprise de leur entreprise.

¹ Source : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>

UNE PREMIÈRE APPROCHE DE L'ESS AVEC LA VIE ASSOCIATIVE

Le CESER a pu contribuer fin 2022 à la réflexion lancée par le Conseil régional Centre-Val de Loire sur la vie associative² en réponse à une saisine régionale centrante sa demande sur trois axes :

- Le dynamisme du bénévolat avec des jeunes ayant un engagement fort mais différent de leurs aînés, un soutien et une reconnaissance du bénévolat nécessaire via notamment le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) méconnu et la structuration de parcours d'engagement ;

- Le modèle socioéconomique des associations en précisant les modèles économiques, en valorisant les professionnels du secteur et en sécurisant les structures. Le dispositif CAP ASSO a pu être mis en avant dans ce cadre.
- L'impact des transitions écologiques et numériques sur ces associations en valorisant leur fonction d'accompagnement du citoyen et en accompagnant les associations dans leur capacité d'invention et d'innovation.
- Le CESER avait choisi de développer un axe supplémentaire sur la « résonance territoriale ».

L'ESS EN CENTRE-VAL DE LOIRE³

Les 8 539 entreprises de l'ESS emploient 92 840 salariés, soit près de 10 % de l'emploi salarié régional total. Ces établissements génèrent ainsi une masse salariale de 2,3 milliards d'euros par an. Les associations représentent près des trois-quarts des emplois de l'ESS avec 68 270 salariés, au sein de 6 900 structures. Les données par statuts juridiques sont les suivantes :

	Nombre d'établissements	Nombre total d'emplois
Association	6903 80,8%	68270 73,5%
Coopérative	1244 14,6%	15103 16,3%
Fondation	82 1,0%	4083 4,4%
Mutuelle	310 3,6%	5384 5,8%
Total ESS	8539 100%	92840 100%

Source : Traitement CRESS CVL, selon données INSEE (2020)

Ces données comprennent les établissements et les effectifs salariés, y compris de grandes structures employeuses (ex : coopératives bancaires, agricoles, mutuelles santé, ...).

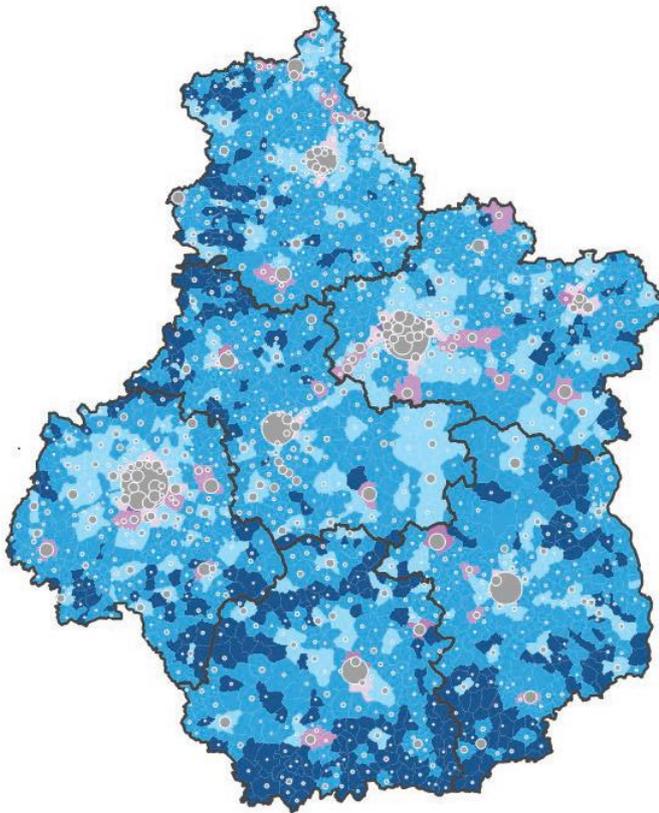
La présence des établissements de l'ESS est diffuse sur le territoire avec néanmoins une concentration dans les plus grandes agglomérations de la région et le territoire ligérien. Par conséquent, les chefs-lieux de département disposent du plus grand nombre brut d'emplois avec 56,3 % des emplois ESS. En revanche, la part des emplois ESS est la plus forte dans les territoires les plus ruraux, démontrant un relais de ce mode d'entreprendre dans des territoires moins pourvus par les formes traditionnelles. À titre d'exemple, sur Orléans Métropole l'ESS représente 10,7 % des emplois totaux contre 35,9 % sur la CC Pays de Néronde⁴.

² CESER CVL, 11 /2022, Contribution à la réflexion sur la vie associative en Centre-Val de Loire

³ Données issues de l'audition CRESS CVL par le CESER CVL (04/20240) ; et CRESS CVL, 2022, Panorama – Les chiffres-clefs des emplois de l'ESS en Centre-Val de Loire

⁴ Voir tableau en Annexe 1

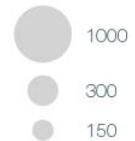
IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS ESS SUR LES COMMUNES DE CENTRE-VAL DE LOIRE



DENSITÉ DE POPULATION

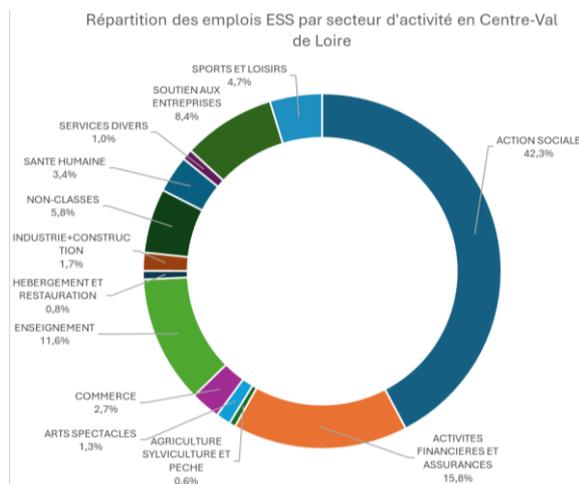
- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENT ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après les données Insee FLORES 2019 et d'après la grille communale de densité de population à 7 niveaux de l'Insee.

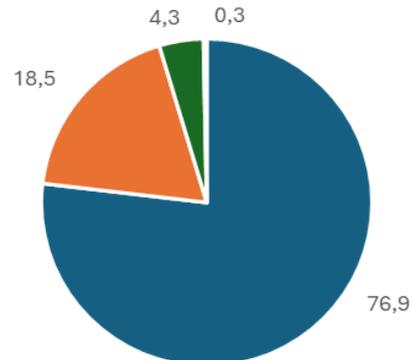
L'action sociale constitue le premier pilier de ce secteur avec 42,3 % des emplois, suivie par les activités financières et d'assurances (15,8 %) et l'enseignement (11,6 %). Treize autres secteurs complètent ce panorama d'activités.



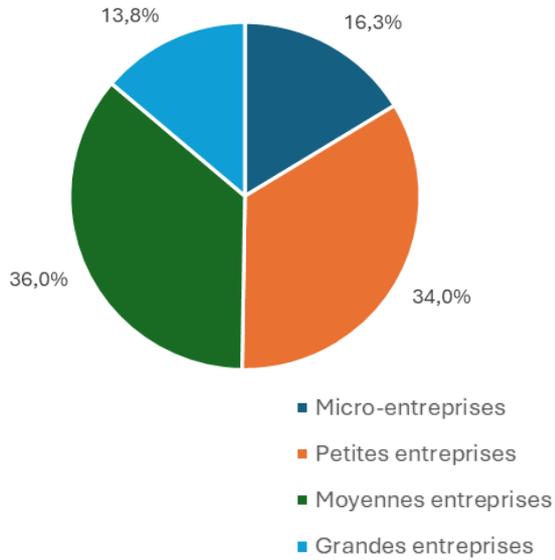
Source : Traitement CRESS CVL, selon données INSEE (2020)

Les établissements sont essentiellement des micro (plus des trois-quarts) et des petites entreprises (18,5 %). En revanche, les salariés du secteur sont équitablement présents entre les micro/petites structures (50,3 % cumulés), les moyennes (36 %) et les grandes (13,8 %).

Répartition des établissements ESS par taille d'entreprise en CVL (en %)



Répartition des emplois ESS en CVL



Source : Traitement CRESS CVL, selon données INSEE (2020)

L'emploi ESS en Centre-Val de Loire représente 10,7 % de l'emploi total⁵, positionnant la région à la dixième position et au niveau de la moyenne nationale de 10,4 %. Les régions de l'ouest, Bretagne et Pays de Loire, constituent les régions les plus

importantes en matière d'emploi ESS, quand l'Île-de-France est en dernière position.

Part des emplois ESS sur l'emploi total

Régions	Part emploi ESS
Bretagne	13,9 %
Pays de Loire	13 %
Occitanie	11,8 %
Nouvelle-Aquitaine	11,7 %
Bourgogne-FC	11,7 %
Grand Est	11,5 %
Normandie	11,2 %
Hauts-de-France	11,1 %
AURA	10,9 %
Centre-Val de Loire	10,7 %
Martinique	10,4 %
La Réunion	10,4 %
Sud-PACA	9,6 %
Guadeloupe	9,6 %
Guyane	7,8 %
Corse	7,7 %
Île-de-France	7,3 %
France	10,4 %

Source : CRESS CVL (2024)

⁵ Emploi total = ESS + privé hors ESS + public

UNE IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES FORMATIONS LIÉES

Renforcer l'appétence des jeunes pour l'ESS

Comme le démontre le travail du CESER Centre-Val de Loire sur la Vie associative de 2022⁶, les jeunes n'ont perdu ni le sens du bénévolat ni celui de l'action civique et publique qui en découlent. Les modes d'implication ont néanmoins changé passant à un investissement plus ponctuel, lié à des manifestations et événements spécifiques. La part des bénévoles ponctuels est passée de 56 % en 2019 à 63 % en 2022⁷.

Dès lors, dans le but de pérenniser le fonctionnement des structures ESS indispensables à la mobilisation citoyenne, il apparaît nécessaire de mieux faire connaître le sens et les valeurs de l'ESS aux jeunes publics via une plus grande insertion dans les entreprises du secteur.

Propositions :

- A. Promouvoir les modes d'entreprendre et les métiers de l'ESS auprès des jeunes publics dès le collège et le lycée via des témoignages de professionnels, des stages de 3^{ème} et de Seconde ainsi que via des services civiques et en Centre de Formation des Apprentis (CFA).
- B. Organiser des manifestations régulières dans des lieux totems de l'ESS dont les tiers-lieux, ouverts au grand public.

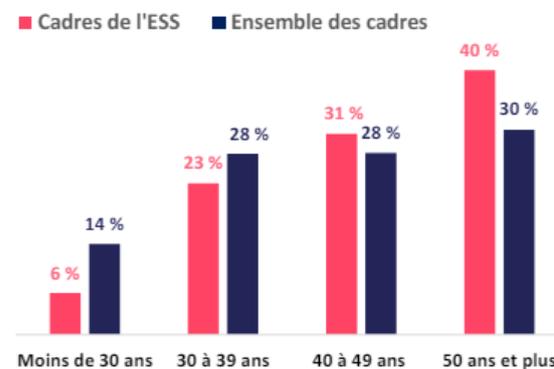
Une définition des besoins quantitatifs en emplois en amont

Pour répondre aux enjeux de l'ESS et à la volonté politique régionale de lui donner un nouvel élan, la formation tout au long de la vie (initiale et continue) doit y être sollicitée en renforçant les actions en faveur de l'ESS. Pour cela et dans une démarche cohérente d'ingénierie, la prise en compte des besoins en compétences et en emplois contribuera à la qualité des actions qui seront mises en œuvre.

Les besoins quantitatifs en personnels pour l'ESS sont difficiles à estimer avec deux axes spécifiques et néanmoins complémentaires :

- **Le remplacement d'une génération.** En France, avec 40 % des cadres de l'ESS âgés de 50 ans et plus, la transmission et la formation des cadres dirigeants de demain est donc au cœur de nos préoccupations. En sus, on peut constater une moindre présence des jeunes cadres de moins de 40 ans dans l'ESS, avec notamment une présence deux fois moindre en-deçà de 30 ans⁸.

Répartition des cadres de l'ESS par âge en France



Source : APEC (2023)

- **L'accompagnement au développement des quatre pôles d'activités coexistant en ESS** avec l'animation socioculturelle, le médicosocial, le service aux personnes ou aux entreprises, et enfin ce qui relève des mutuelles et banques coopératives ainsi que des fondations. Ces différents pôles subissent pour nombre d'entre eux des difficultés de recrutement importantes, à

⁶ CESER CVL, 11/2022, Contribution à la réflexion sur la vie associative en Centre-Val de Loire

⁷ Source : Enquête IFOP 2022

⁸ Source : APEC, 2023, Marché de l'emploi cadre dans l'ESS

- L'image des secteurs économiques traditionnels. L'attractivité faible de ces métiers peut trouver une explication dans la rémunération et les conditions de travail. Ces difficultés sont les plus fortes dans le secteur médicosocial et pour les ouvriers peu qualifiés (voir tableau ci-dessous).

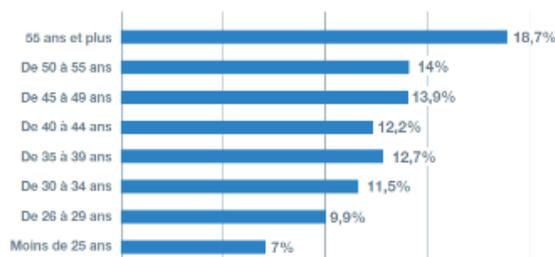
Difficultés de recrutements dans des métiers de l'ESS

Pôles	Métiers	Difficultés à recruter
Médicosocial	Aides-soignants	78,10%
	Aides à domicile et auxiliaires de vie	82,80%
	Agents de service hospitaliers	34,90%
	Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs	71,60%
	Aides médico-psychologiques	74,10%
	Sportifs et animateurs sportifs	67,10%
	Professionnels de l'animation socioculturelle	45,30%
Services aux personnes ou aux entreprises	Ouvriers peu qualifiés de conduite d'installation de production de métaux	66,70%
	Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	55,60%
	Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques	56,00%
	Ouvriers peu qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	71,90%
	Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique	20,00%
	Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics	53,80%
	Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	79,40%
Financier, Assurances, Fondations	Gestionnaires de la banque et de l'assurance	20,40%
Services transverses à l'ESS	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	47,80%
	Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables	62,50%
	Agents administratifs	43,40%
	Secrétaires bureautiques et assimilés	40,50%
	Secrétaires de direction	41,70%

Source : BMO-France Travail (2024), d'après la classification CRESS CVL (2022)

Ces difficultés de recrutement devenant structurelles se doublent d'une pyramide des âges défavorable avec près d'un tiers des effectifs des établissements âgés de plus de 50 ans, contre seulement 16,9 % de moins de 30 ans.

RÉPARTITION DES POSTES ESS PAR TRANCHE D'ÂGE EN CENTRE-VAL DE LOIRE



Source : CRESS CVL (2022)

Propositions :

Pour préciser les besoins en personnels, il apparaît pertinent d'engager une démarche prospective pour l'ESS en Centre-Val de Loire à deux niveaux complémentaires :

- C. Avec le *GIP Alfa Centre*⁹ par son département de prospective : l'ORFE¹⁰.
- D. À travers un EDEC¹¹ contractualisé avec l'Etat et les organisations de l'ESS. Une démarche similaire pour l'ESS au niveau national a déjà été réalisée en 2018¹². L'EDEC comprend deux étapes :
 - 1. Un volet prospectif pour d'abord anticiper les changements à l'échelle d'une ou plusieurs branches, d'un secteur d'activité ou d'un territoire. Il s'agit ensuite d'orienter les décisions pour le développement de l'emploi et des compétences.
 - 2. Un volet de mise en œuvre d'un plan opérationnel d'actions de développement de l'emploi et des compétences comprenant des actions d'ingénierie et d'autres, de préférence collectives, concernant et bénéficiant à des publics cibles de l'EDEC (TPE/PME, actifs occupés).
- E. Promouvoir le dispositif IBC¹³ de la Région Centre-Val de Loire permettant une identification des besoins au niveau d'une entreprise dans l'ESS.

Un besoin de formations diversifiées pour des réponses multiples

Concernant la nature des besoins et leurs réponses potentielles respectives, il est question à la fois :

- Des besoins en formation pour les salariés au service direct des usagers ;
- Des besoins pour les cadres dirigeants, bénévoles et salariés, qui accompagneront les objectifs stratégiques et les évolutions : mobilisation de bénévoles, cadres juridiques de décisions spécifiques liés aux statuts, budgétaires, management,...
- Et des besoins spécifiques en formations des cadres dirigeants bénévoles profitant d'un programme dédié mené par le Mouvement Associatif dont le potentiel est à développer.

Des besoins spécifiques de formations à destination des professionnels présents et futurs des entreprises de l'ESS sont signalés dans une étude récente de la DREETS PACA¹⁴ : « *Se doter d'emplois qualifiés ou très qualifiés pour accompagner le changement d'échelle. La croissance rapide des secteurs de l'ESS accentue considérablement le besoin de cadres et d'employés qualifiés, voire très qualifiés, dans divers domaines cruciaux, tels que l'intelligence artificielle, le marketing, et des compétences transversales en gestion des entreprises (RH et juridique, notamment). Une association témoigne : « Aujourd'hui, émergent des impératifs cruciaux en matière de pilotage RH, de contrôle de gestion et de management, avec une attention particulière portée au rôle essentiel du management intermédiaire. L'absence de cette couche managériale*

⁹ Voir Annexe 2

¹⁰ Observatoire Régional Formation et Emploi

¹¹ Engagement de développement des emplois et des compétences (EDEC) : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/accompagnement-des-mutations-economiques/appui-aux-mutations-economiques/edec>

¹² Accord signé le 10/10/2018

¹³ Identification des Besoins en Compétences

¹⁴ Source : [Economie sociale et solidaire : s'engager pour transformer le monde - Dreets Provence - Alpes - Côte d'Azur](#)

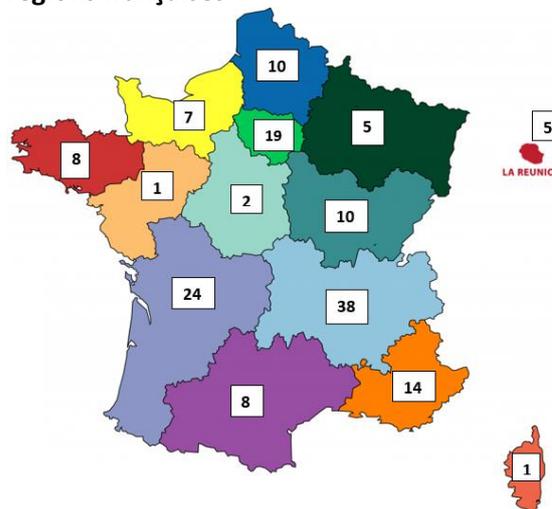
compromet le pilotage efficace de la rentabilité et de la trésorerie, entravant ainsi la réalisation d'un impact croissant. ». Cette formation doit également pouvoir renforcer le sens des emplois cher aux jeunes et aux salariés, en prenant en compte tous les enjeux liés au social et à la protection de l'environnement¹⁵.

Au regard des autres régions françaises, l'offre en formations supérieures en ESS est modeste en Centre-Val de Loire, dont une uniquement constituée d'un module d'enseignement apparaît insuffisante :

- À ce jour, la seule formation spécifique ESS dans notre région est la formation de *Dirigeant d'Entreprise de L'Économie Sociale et Solidaire* proposée par l'IRTS d'Occitanie en partenariat avec la CRESS CVL et l'UDES, à l'ERTS¹⁶ d'Olivet. Il s'agit d'une formation certifiante pour un titre de niveau 7, également accessible en VAE.
- Une Licence professionnelle Management des Organisations Innovations Solidaires et Entrepreneuriales (MOISE), devenue Gestion de Organisations ESS existait jusqu'en 2023 (une vingtaine d'étudiants formés à chaque promotion depuis 2001, venus de toute la France) à l'IUT de Châteauroux mais la dernière promotion est sortie en 2023 car avec la réforme du BUT, les Licences Pro devraient petit à petit disparaître.
- Le *Master GAED* (Géographie, Aménagement, Environnement, Développement) à l'Université d'Orléans avec une mise en situation de création d'activité ESS.
-

Pourtant, au niveau national, il existe plus de 140 formations dont un Master universitaire dédié ESS (RNCP 38298). De plus, des chaires universitaires sont déjà en place notamment à Toulouse, Lyon, Haute-Bretagne, Montpellier, Haute Alsace, Le Mans ou Paris.

Nombre de formations universitaires par régions françaises



Source : CRESS CVL (2024)¹⁷

Si l'on pose notre regard sur le champ de l'animation socioculturelle, malgré l'offre de formation existante sur notre territoire avec la mise en place de formations *DEJEPS*¹⁸ et *DESJEPS*¹⁹ qui peuvent permettre la direction d'associations de petite ou moyenne taille, on note une faible fréquentation des formations en Centre-Val De Loire. Cette situation peut s'expliquer par l'absence de valorisation de la montée en compétence dans la structure mais aussi par le fait que dans l'animation socioculturelle, la formation professionnelle et qualifiante est encore trop peu valorisée ou développée, et ce dès le premier niveau de formation.

¹⁵ Source : Bref du CEREQ, 12/2023 : https://www.cereq.fr/sites/default/files/2023-12/Bref_447_web_0.pdf

¹⁶ École Régionale du Travail Social

¹⁷ Il convient d'ajouter aux données de cette carte la formation d'*Emmaüs France* sur le « e-commerce autrement » (source : *Emmaüs France, réunion de lancement de la SRESS le 29/04/2024 à Orléans*).

¹⁸ Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

¹⁹ Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Ensuite, dans le champ du médico-social, il existe des formations telles que le *CAFDES*²⁰ et le *CAFERUIS*²¹ proposés par l'Institut du Travail Social de Tours (ITS) et l'ERTS à Olivet, pouvant également être menés en VAE. L'ITS de Tours propose aussi des modules de formations continues sur différentes thématiques de gestion liées à la particularité des structures de l'ESS. Au niveau universitaire, une seule formation dédiée est menée par l'IUT de Tours avec un *BUT*²² *Carrière Sociale* formant de nombreux animateurs socio-culturels. On note la disparition en région d'une *Licence Professionnelle de Gestion des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire* à l'IUT de Châteauroux²³, pour des questions de moyens financiers et humains insuffisants. La décision vient de l'équipe pédagogique qui a construit cette licence.

Toujours concernant le parcours universitaire, plusieurs parcours de formation proposent des

compétences utiles pour les structures de l'ESS, notamment au sein de l'Université d'Orléans sur la thématique Droit et Gestion. Cependant, on peut se questionner sur la place faite dans ces parcours à la spécificité de l'ESS : associations, mutuelles, coopératives et fondations, ...

Enfin, sur le **champ des mutuelles et banques coopératives**, il serait intéressant de pouvoir auditionner ou rencontrer des cadres dirigeants de ces structures pour découvrir leurs formations. Beaucoup d'entre elles ont en effet leur propre parcours de formation en interne afin de valoriser et de rendre possible la montée en compétences des personnels. Même si les réalités des associations et des structures ESSMS²⁴ sont différentes, il pourrait être intéressant de connaître leur fonctionnement interne et leur stratégie de formation afin d'étudier le déploiement éventuel de leur modèle à l'ensemble de l'ESS

Un dispositif de formations innovantes : Label École d'Emmaüs France

Label École a pour ambition de construire des passerelles solides vers l'emploi dans le secteur du numérique pour des personnes en situation d'exclusion.

Label École est l'école e-commerce inclusive créée par Label Emmaüs en 2019 à Paris. Elle propose des formations gratuites aux métiers du e-commerce à des personnes éloignées de l'emploi et ayant un niveau bac ou inférieur. Une pédagogie innovante et un accent mis sur les compétences douces (soft skills) permettent de répondre au mieux aux besoins des acteurs du secteur !

Tout a commencé il y a deux ans avec le lancement de Label Emmaüs, la marketplace solidaire de l'association, créée il y a 70 ans par l'abbé Pierre. La plateforme s'est constituée autour de la volonté de " donner une deuxième vie aux objets et une seconde chance pour les hommes " et elle est aujourd'hui aussi bien le canal de vente en ligne des produits du réseau Emmaüs, que de toutes les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui le souhaitent. La totalité des phases de la mise en ligne sont exécutées par des personnes en situation d'exclusion, formées à gérer une telle plateforme de A à Z : du shooting produit à la gestion d'un back office, en passant par la préparation de commande et le service client. Motivés par le taux de satisfaction des clients - 9 sur 10 recommandent le site alors même que les équipes n'avaient au départ aucun prérequis pour un tel emploi - les dirigeants ont souhaité aller plus loin en créant Label École, une école e-commerce de la deuxième chance²⁵.

Après cinq ans d'existence, Label École a formé près de 320 personnes aux métiers du web et du e-commerce dont plus de la moitié était des femmes. De plus, l'ensemble des personnes accueillies en

²⁰ Certificat national d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale

²¹ Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

²² Bachelor Universitaire de Technologie

²³ Lien vers documentation : [Licence Pro \(univ-orleans.fr\)](https://www.univ-orleans.fr)

²⁴ Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

²⁵ Extrait issu de <https://www.maddyness.com/2019/06/25/label-ecole-emmaus-e-commerce/>

formation sont demandeuses d'emploi et plus de 35 % d'entre elles avaient un niveau inférieur au Baccalauréat avant d'entamer leur parcours à *Label École*.

Afin de favoriser l'employabilité des apprenant-e-s en sortie de formation, les équipes de *Label École* ont mis en place des programmes qui reposent sur la pédagogie active.

En se servant de l'innovation pour la mettre au service de l'humain et de l'environnement avec un but principal, *Label École* permet d'offrir un contre-modèle fort aux écoles/universités du web classiques menant au e-commerce. L'école est un véritable écosystème d'innovation, inclusif et collaboratif.

Prestashop, ManoMano, Salesforce, ... et bien d'autres entreprises majeures du e-commerce participent activement aux cursus des apprenant-es. Près de 90 professionnel-les se sont déjà succédé-es afin de transmettre bénévolement leur savoir et partager aux apprenant.es l'ensemble des bonnes pratiques. Ils et elles ont des compétences reconnues au sein du milieu professionnel et certain-es occupent des postes à hautes responsabilités.

En parallèle des compétences métiers, une partie importante du temps de formation est consacré au développement des compétences douces : accompagnés par un formateur en développement personnel, les apprenants participent à des ateliers collectifs de prise de parole, d'estime de soi, ou encore de préparation aux entretiens d'embauche. Portée par le mouvement Emmaüs, *Label École* porte également une attention particulière à l'accompagnement social des apprenants pour lever les éventuels freins à l'emploi (mobilité, logement, etc.).

Pour intégrer cette école atypique et aux formations 100 % gratuites, ce ne sont pas les notes qui comptent mais plutôt la motivation et l'appétence pour le digital.

Label École a créé des partenariats avec des écoles comme *Simplon*, la *Wild Code School*, ou encore *Oreeqami*, pour que la formation soit la plus pertinente possible. Une fois le parcours « scolaire » terminé, les responsables du recrutement du réseau d'entreprises d'Emmaüs prennent le relais pour aider les élèves à trouver un contrat de professionnalisation. Pour ceux qui ne souhaitent pas passer par cette étape et qui préfèrent tenter directement leur chance dans le grand bain de l'emploi, des ateliers de préparation à l'embauche et un suivi particulier seront mis en place. Et pour les plus aventureux, ceux qui veulent lancer leur propre activité de vente en ligne, un programme coconçu avec des spécialistes de l'accompagnement des auto-entrepreneurs, comme *Positive Planet* et *Time2start* est également accessible aux apprenants.

La digitalisation de l'économie a dynamisé l'emploi du secteur du numérique. Les métiers du numérique sont en conséquence en forte tension (800 000 postes seraient à pourvoir d'ici 2025). Par ailleurs, la fracture numérique est un facteur d'exclusion, d'autant plus pour les personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale. Ainsi, une formation professionnelle est un requis essentiel.

Cependant, de nombreuses personnes (demandeur-ses d'asile ou de titre de séjour) sont exclues des circuits de financements classiques (France Travail, Région, CPF, ...) et ne peuvent bénéficier de la formation professionnelle. Ces personnes sont en grande situation d'exclusion. C'est pourquoi Label Emmaüs, à travers son fonds de dotation aux métiers du digital pour permettre aux personnes exclues des financements publics de droit commun d'acquérir des compétences dans ce secteur.

Concrètement, ce fonds finance les formations de ces personnes avec la prise en charge du coût de formation et des coûts annexes (restauration, hébergement, mobilité). Les formations professionnelles aux métiers du numérique sont réalisées par des organismes de formation partenaires aptes à prendre en charge une typologie de public en grande situation d'exclusion grâce à un accompagnement fort et personnalisé²⁶.

Une seconde école ouvre à Marseille en 2024. *Label École* souhaite ouvrir une nouvelle école par an en France. Et si le Centre-Val de Loire était de ceux-là...

²⁶ Extrait issu de <https://captaincause.com/projects/fonds-solidaire-de-formation-aux-metiers-du-digital>

Propositions :

Les solutions pour répondre aux besoins de formation sont de plusieurs types, à la fois en initial et en continu :

- F. Inscrire des contenus sur les spécificités de l'ESS (ses valeurs, ses statuts associatifs, coopératifs, mutuelles, fondation, ...) dans l'ensemble des formations de gestion, économie, juridique et de management aux côtés des finalités et statuts plus classiques du secteur privé et cela notamment pour toucher les jeunes en formation initiale et dans l'apprentissage.
- G. Étudier la création d'une chaire universitaire ESS à Tours ~~et~~ à Orléans (Universités ou CNAM), ou dans leurs antennes, organisée en modules d'enseignements, accessible en apprentissage et en mode hybride distanciel-présentiel.
- H. Faciliter l'accès des salariés des structures ESS à la formation continue en créant des formations modulaires qualifiantes et diplômantes en région, avec des diplômes pouvant être acquis par étapes. Ces formations doivent notamment mettre l'accent sur la gestion comptable des structures pouvant être reconnues par des VAE.
- I. Promouvoir des badges numériques (ou « opens badges ») adaptés pour les salariés OU inciter au développement des badges numériques auprès des membres et salariés de l'ESS²⁷.
- J. Favoriser la VAE pour tous les métiers des entreprises ESS en profitant de l'opportunité de la réforme actuelle de ce dispositif.
- K. Améliorer l'attractivité des métiers en répondant aux besoins de formation et de qualifications exprimés par les salariés des branches professionnelles présentes dans les entreprises ESS régionales.
- L. Transmettre les valeurs (sociales, démocratiques, environnementales, ...) et la culture aux nouveaux bénévoles, voire aux nouveaux salariés ESS, via une formation à distance visant à l'appropriation des spécificités de l'ESS.
- M. Permettre aux bénévoles de participer à des formations via la création de modules accessibles (distanciel, heures décalées), disponibles pendant leur temps de bénévolat, et communiquer sur l'existence et le mode d'activation du CEC²⁸
- N. Favoriser les mobilités collectives et douces vers les lieux de formation.
- O. Étudier la possibilité d'accueillir une Label École en région Centre-Val de Loire pour former aux fonctions numériques des personnes exclues des dispositifs de formation professionnelle et répondre ainsi aux besoins d'un secteur en tension.

²⁷ Une initiative intitulée « Badgeons le Centre-Val de Loire » a été développée afin de déployer l'outil Open Badge comme méthode d'éducation populaire, émancipatrice et pragmatique, en reconnaissant à tous-tes les apprentissages informels. (Voir détails en Annexe 4)

²⁸ Compte Engagement Citoyen

MIEUX INTÉGRER L'ESS DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET LOCALE

Permettre aux structures ESS d'utiliser les Fonds européens

Il existe un enjeu d'utilisation des Fonds européens ciblés prioritairement sur l'excellence environnementale. L'Économie Sociale et Solidaire porte dans ses valeurs primaires un objectif de « mieux-développement » pour l'Humain d'une part et pour l'environnement d'autre part. Ce second enjeu s'est renforcé ces dernières années avec l'urgence climatique à l'œuvre. L'Union

Européenne a par ailleurs reconnu l'ESS comme l'un des quatorze écosystèmes capables de répondre aux enjeux économiques et sociaux des territoires. Cette reconnaissance européenne est un formidable accélérateur qui doit être mis au service du développement de l'ESS et de son intégration à l'économie plus « classique ».



Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/european-industrial-strategy_fr

Les programmes européens gérés par la Région Centre-Val de Loire sur la période 2021-2027, couvrant en partie l'horizon de la future Stratégie régionale ESS, sont bâtis autour de deux piliers : FEDER et FSE+. En qualité de Région métropolitaine dite « en transition », le Centre-Val de Loire est éligible à un soutien européen (FEDER, FSE+) au titre de la politique de cohésion de l'Union Européenne sur la période de programmation 2021-2027 :

- **FEDER**, le Fonds Européen de Développement Régional a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.
- **FSE+**, au titre du Fonds Social Européen+, le programme cible précisément le secteur de l'économie sociale et solidaire, avec la création d'entreprises dans le domaine. L'orientation professionnelle et

la formation (initiale et continue) font aussi l'objet d'une attention particulière. Le FSE a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles équitables à tous les citoyens de l'Union Européenne.

Le *Programme régional Centre-Val de Loire et Interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027*, représente un financement global de 412,4 millions d'euros répartis comme suit :

- 298,6 M € pour le FEDER,
- 99,3 M € de FSE+,
- 14,4 M € de crédits dits « *d'Assistance Technique* » ayant vocation à accompagner opérationnellement les porteurs de projets.

La Région mobilise quatre objectifs stratégiques (OS1, OS2, OS4, OS5²⁹) de l'Union Européenne et détermine sept priorités d'intervention afin de répondre au triple défi suivant :

- Renforcer la compétitivité, l'innovation régionale et la transition numérique ;
- Accompagner l'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique ;
- Renforcer la cohésion et l'attractivité territoriale³⁰.

Exemple avec le Centre National de la Construction paille (CNCP) à Montargis

À Montargis, la maison Feuillette, construite par l'ingénieur Émile Feuillette en 1920 est un lieu hautement qualitatif et dont la célébrité dépasse largement les frontières de la région Centre-Val de Loire.

Il s'agit de la plus ancienne maison en ossature bois et isolée en ballots de paille connue à ce jour.

Aujourd'hui cette maison est devenue l'un des symboles de la durabilité des constructions en bois/pailles. Aussi est-elle inscrite depuis 2020 sur la liste des monuments historiques.

Depuis 2013, [le Centre National de la Construction Paille \(CNCP\)](#) la joute. Ce site promeut, valorise et enseigne l'écoconstruction

Le bâtiment ne répondant plus aux besoins actuels des formations et pour accompagner les missions de formation, un nouveau bâtiment a été construit. Il a été livré en octobre 2023 et est construit en bois/paille.

Ce nouveau bâtiment a coûté 7 millions d'euros et a été financé à hauteur de 60 % par les fonds européens. Cela a représenté 2 années de travail pour le montage du dossier.

Depuis 2017, le CNCP est porteur du projet européen UP STRAW – Interreg Europe du Nord-Ouest.

Avec 4 pays partenaires l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et les Pays-Bas, 7 partenaires européens et sous-partenaires, ont mis en œuvre de nombreuses actions pour répondre à l'objectif principal du projet : participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en soutenant l'utilisation de la paille comme matériau d'isolation « premium » à intégrer dans les bâtiments publics.

La région Centre-Val de Loire a apporté sa « botte de paille » à l'édifice en complément sur la partie management de projet. Les acteurs du CNCP soulignent un fort appui appréciable du service division Europe au sein de la région.

Les acteurs du CNCP soulèvent toutefois un point de vigilance avec les fonds européens, eu égard au système de reporting semestriel. Il faut faire des avances de fonds. Aussi le CNCP

²⁹ OS1 : une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ; OS2 : une Europe plus verte et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ; OS4 : une Europe plus sociale, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ; OS5 : une Europe plus proche des citoyens, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.

³⁰ Source : www.europecentre-valdeloire.eu, maquette 21-27 V1.3

insiste sur l'importance de l'accompagnement et de la relation étroite entretenue avec son banquier.

Aujourd'hui plus de 10 000 constructions bois/paille par an sont réalisées. Il s'agit d'un marché en plein développement, nécessitant d'avoir du personnel hautement qualifié.

La paille fait partie des matériaux utilisés pour la construction de logements sociaux dans l'agglomération de Montargis ou encore par le CROUS de Poitiers pour rénover son bâtiment.

Le Réseau Français de la Construction Paille a répondu à un appel à projet du gouvernement et vient d'obtenir 30 millions d'euros pour accroître son développement.

Eu égard au caractère local et à la disponibilité de la paille, ajouté au fait que le secteur est en plein développement, un accompagnement de la filière de construction/rénovation bois/paille en région Centre-Val de Loire pourrait apparaître comme une opportunité forte.

Le CNCP affiche complet pour ses formations (sauf désistement de dernière minute). Les stagiaires sont des collaborateurs de collectivité, des architectes ou encore des personnes en reconversion

La première promotion lancée en 2023 de Chargé de projet Énergie et bâtiment durable (durée d'1 an en format 6 mois de cours et 6 mois de stage) a eu les résultats suivants : sur 16 stagiaires, 13 étaient en poste à l'issue de la formation, 5 avaient été recrutés dès la phase de stage, 2 travaillent à la SEM Centre-Val de Loire Énergie. Il s'agit d'une formation niveau Bac +3/4.

Depuis janvier 2024, le CNCP propose une seconde formation : ouvrier professionnel en écoconstruction (niveau CAP). 6 stagiaires sont actuellement accueillis.

Au vu du besoin en formation de professionnels en construction/paille fort des enjeux de transitions écologiques, il serait intéressant d'accompagner les formations dans un secteur opportun pour la région Centre-Val de Loire et qui vient capitaliser sur ses ressources existantes.

Via le FSE+, l'Union Européenne finance de nombreux projets pour l'emploi et l'inclusion sociale dans l'ensemble des 18 régions françaises comme par exemple *Loustic Services* en Bretagne, *l'Eusko* au Pays basque, l'organisation *Empow'her* en Île-de-France ou encore *l'École de la seconde chance* dans le Grand Est. Ce fonds favorise la mise en œuvre de concert des services instructeurs des régions Ile-de-France, Bretagne, Normandie avec les services de la DREETS et accompagnent le montage des dossiers de demande de fonds européens.

Au niveau de la Région Centre-Val de Loire, les demandes de fonds FSE+ qui correspondent aux dossiers que peut solliciter la CRESS, sont accompagnées et instruites par une coordinatrice, à la Direction Europe et International. Cette direction instruit les fonds FSE+, FEDER et Loire.

Les structures de l'ESS disposent de moyens humains limités pouvant poser des difficultés dans le suivi des dossiers de financements et la mobilisation-prospective des mouvements de trésoreries.

Proposition :

- P. Renforcer l'accompagnement technique et la trésorerie des entreprises ESS en créant une cellule porteuse de Fonds européens et nationaux, potentiellement portée et mutualisée par les chambres consulaires et la CRESS, voire la BPI.**
- Q. Encourager une formation de binômes au sein des structures pour le montage et le suivi de dossiers de Fonds européens, ainsi que le recours à l'accompagnement régional.**

- R. Proposer un « bonus » régional aux Fonds européens pour les programmes ou travaux liés à la diminution de l’empreinte carbone, puis tendre vers la conditionnalité
- S. Soutenir la filière certifiante et professionnalisante de la construction paille à Montargis via le Centre National de la Construction paille (CNCP) et soutenir l’emploi de matériaux biosourcés locaux et disponibles pour répondre aux enjeux de la transition énergétique

Communiquer sur les modes d’entreprendre en ESS auprès des entrepreneurs, porteurs de projets et des collectivités

La CRESS Centre-Val de Loire identifie des difficultés à être présente ou représentée dans les comités de coordination locaux organisés par *Dév’Up* annuellement avec les élus et ceux organisés trimestriellement avec les techniciens, au sein de chaque département de la région. Les disponibilités limitées tant des permanents que des élus de cet organisme restreignent la représentation et la possibilité d’information sur l’ESS dans ces comités. Pourtant, ces évènements paraissent être une occasion majeure pour mieux faire connaître les valeurs et modes d’organisations sociales et solidaires auprès de deux publics cibles :

- Les élus locaux des EPCI et conseils départementaux compétents en matière de développement économique, notamment ESS, pour les premiers, et d’action sociale pour les seconds ;
- Les organisations professionnelles et chambres consulaires constituant des relais essentiels en termes de communication auprès de leurs adhérents et ressortissants.

Cette présence et représentativité de l’ESS pourrait de même être plus importante dans des structures de concertation ou de consultation plus locales au sein des EPCI dans le but d’établir des plans d’actions au niveau des bassins de vie.

L’exemple des « Feuilles de route » menées en Pays de Loire

Dans le cadre de la mobilisation et de l’organisation des acteurs de l’ESS sur leur territoire, deux intercommunalités en Pays de la Loire ont contractualisé des feuilles de route avec des acteurs fédératifs représentant le secteur : l’IRESA³¹ sur *Angers Loire Métropole* et *Ecossoilies* sur *Nantes Métropole*. Ces feuilles de route³² fixent pour chacun de ces territoires des objectifs et des moyens à horizon 3-4 ans pour le déploiement de l’ESS au service des populations locales.

Les statuts spécifiques des entreprises de l’ESS paraissent mal connus et difficiles à appréhender par les chefs d’entreprises et les porteurs de projets d’entreprises. Pourtant, cette forme d’entreprendre autrement, en parallèle d’un mode dit « classique », peut constituer notamment une réponse à des volontés de création, d’évolution ou de transmission d’établissements de services. Cela est notamment particulièrement approprié sur des territoires ruraux ou périphériques, ou encore lors de moments sensibles de la vie d’une activité économique tels que les défaillances, la transmission ou le développement.

³¹ Inter Réseau de l’Économie Sociale et Solidaire en Anjou

³² Feuille de route Nantes Métropole : <https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Feuille%20de%20route%20ESS%20Nantes%202021-2026.pdf>

Feuille de route Angers Loire Métropole : https://www.angers-developpement.com/wp-content/uploads/2023/09/FDR_ESS_WEB.pdf?s=0

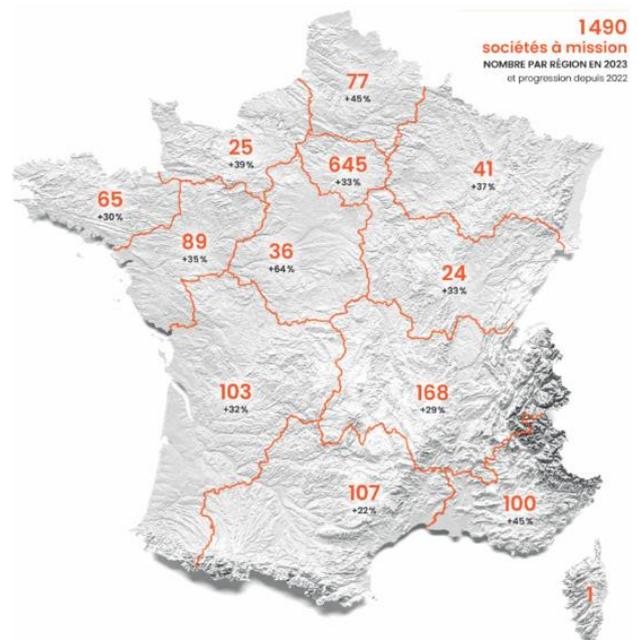
Le pan de l'économie sociale et solidaire subit de nombreux clichés sur son mode de financement notamment. Des stéréotypes du type « *l'ESS vit seulement de subventions ; l'ESS ce sont les assistés de l'économie ; ils ne font pas de CA ; on ne peut pas faire carrière dans l'ESS ; l'ESS c'est l'économie low cost ; l'ESS c'est essentiellement du social ; il y a peu d'innovation dans l'ESS ; il n'y a que de très petites entreprises ; l'ESS est éloignée des réalités économiques ; l'ESS ce sont des gens peu formés au pays des bisounours* ». Pourtant, ces acteurs peuvent dégager directement des chiffres d'affaires importants, voire des excédents pour des acteurs majeurs dans leur secteur (ex : coopératives agricoles, mutuelles, banques coopératives). En outre, des carrières évolutives peuvent être offertes et les possibilités d'innovations en termes de services et de gouvernance sont extrêmement fortes.

En termes de progression vers des enjeux ESS du monde économique régional, la loi PACTE³³ du 22 mai 2019 a créé la qualité de « société à mission » pour les entreprises intégrant des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts en ajustant leur mode de fonctionnement en ce sens. Cette qualité est ouverte à toutes les formes d'entreprises devant préciser pour cela trois éléments :

- Sa « raison d'être » ;
- Ses objectifs sociaux et environnementaux ;
- Le suivi de l'exécution de sa mission³⁴.

Cette nouvelle forme d'entreprendre a séduit près de 1500 entreprises en quatre ans en France (données 2023), avec une augmentation de 34 % sur la dernière année. En Centre-Val de Loire, 36 entreprises ont adopté cette qualité (+ 64 % en un an, plus forte progression nationale mais sur un petit échantillon).

Il convient de porter une vigilance sur l'objectif recherché dans ce cadre d'entreprise, l'outil mercantile et commercial pouvant constituer le premier objectif de cette démarche. Il doit en premier lieu demeurer une innovation sociale et assurer une stratégie sociale. Cependant, il demeure intéressant de suivre cette qualité d'entreprise et le nombre d'entreprises l'adoptant à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.



Source : Baromètre de l'Observatoire des sociétés à mission (2024)

Proposition :

T. Identifier un relais ESS par département et une suppléance désignés par la CRESS pour représenter les acteurs de l'ESS et les potentialités du secteur dans les instances locales et départementales concernées (dont les comités locaux de l'agence régionale Dev'Up).

³³ Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises

³⁴ Source : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F37408#:~:text=Soci%C3%A9t%C3%A9%20%C3%A0%20mission%20%3A%20de%20quoi,fonctionnement%20pour%20garantir%20leur%20atteinte.>

- U. **Soutenir la mise en place de feuilles de route ESS à l'échelle des bassins de vie pour une identification, une structuration et un portage local des enjeux liés à l'ESS sur les territoires pour mieux structurer la politique régionale en la matière.**
- V. **Éclairer les porteurs de projet sur les formes d'entreprendre en ESS lors du cycle de vie de l'entreprise (cessation, transmission, développement) en complément des formes traditionnelles, notamment via ALTER INCUB et l'URSCOP.**
- W. **Suivre l'évolution des « sociétés à mission » comme première marche vers les enjeux ESS via l'association « Communauté des entreprises à mission », les chambres consulaires et les organisations professionnelles**
- X. **Sortir de l'invisibilisation l'ESS en construisant un plan de communication ad-hoc avec les têtes de files régionales ayant pour thématique les carrières professionnelles et l'utilité économique et sociale du secteur.**
- Y. **Accompagner les acteurs de l'ESS dans la création d'une nouvelle Maison Régionale dédiée à l'ESS (MRESS), capable d'accueillir le grand public dans le but promouvoir ses formations et ses missions.**

Une réponse à construire au niveau régional

Depuis la mise en application de la loi NOTRe³⁵ promulguée le 7 août 2015, les Régions et les EPCI sont compétents en matière de développement économique à leurs échelles géographiques respectives. Afin de répondre à ses ambitions, la Région Centre-Val de Loire s'est dotée en 2017 d'une agence de développement économique sous forme associative loi de 1901 avec :

- Une gouvernance élargie composée de six collègues et membres associés³⁶. L'ESS y est intégrée officiellement au sein du Collège 3 avec les chambres consulaires et les pôles de compétitivité.
- Un Bureau resserré composé d'une coprésidence Région-Entreprise, complété d'élus du Conseil régional (4), des métropoles d'Orléans et de Tours, CCIR, CRA, CMAR, (un membre par organisation) et d'un agent de la DREETS.

Au sein des membres de la gouvernance élargie, seule la CRESS est identifiée comme acteur de l'ESS bien que d'autres organismes puissent y concourir (ex : Mouvement

Associatif, Réseau Initiative, Fédération Bancaire Française) et donc être potentiellement puissent cocréateurs d'un élan commun pour la reconnaissance des spécificités de l'ESS.

Les actions menées par Dev'Up sont essentiellement liées aux secteurs industriels en lien avec les directives données par le Conseil régional. Cette dimension apparaît plus forte depuis l'issue de la crise COVID-19, favorisée dans cette direction par les aspirations de l'État pour le déploiement de ses différents plans industriels (Plan de Relance suivi de France 2030). Au sein des filières industrielles identifiées par l'agence, les entreprises de l'ESS ne bénéficient pas d'une prise en compte spécifique pouvant nuire à une juste visibilité de leur importance au sein de l'économie régionale (10,7 % des emplois).

Au démarrage de l'agence, un Comité spécialisé TES (Transitions Écologique et Sociale) avait été créé afin de répondre aux aspirations sociétales et environnementales des entreprises et de leurs collaborateurs. Au

³⁵ Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

³⁶ Collège 1 : Région ; 2 : EPCI ; 4 : Services et opérateurs de l'Etat ; 5 : Enseignement supérieur et Recherche ; 6 : Organismes financiers

fil des années, ce comité a évolué pour aboutir en 2024 au comité TE (Transition Écologique)

co-présidé par le MEDEF et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Proposition :

- Z. Inscrire le déploiement de l'ESS dans la feuille de route de *Dév'Up*, appuyé en cela par le Conseil régional.**
- AA. Intégrer la CRESS au Bureau de *Dév'Up*, au même titre que les chambres consulaires, et lui confier une co-présidence au sein du Comité spécialisé TES renouvelé.**
- BB. Valoriser les membres de *Dév'Up* faisant partie de l'ESS, en s'appuyant notamment sur leur structure juridique.**
- CC. Promouvoir une nouvelle filière en région avec l'ESS, bénéficiant d'études spécifiques pilotées par *Dév'Up*.**
- DD. Communiquer auprès de l'Université des Développeurs sur les modalités ESS (innovation sociale, cycle de vie de l'entreprise, formations-actions).**

Au niveau local, miser sur l'outil « PTCE » pour structurer l'offre ESS sur les territoires

En complément d'une structuration régionale de la diffusion de l'esprit ESS, une organisation au niveau des bassins de vie doit être poussée. Des coalitions locales peuvent voir le jour en « clusterisant » les acteurs publics, privés et ESS autour d'objectifs communs liés aux besoins spécifiques des territoires, des entreprises et des populations.

Un outil institutionnalisant ces clusters locaux a été mis en place en 2013 par l'État avec les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE). Cette structure est « *un regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises et de réseaux de l'ESS associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable*³⁷ ». L'objectif des PTCE est notamment de recréer des filières et des emplois liés, prioritairement au sein de territoires sinistrés socialement et économiquement.

Après deux appels à projets en 2013 et 2016, une nouvelle dynamique a été lancée en 2021 avec un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permanent composé de deux phases :

- *Phase 1*, « PTCE émergents » visant à identifier des initiatives de développement locales susceptibles de bénéficier d'un accompagnement. Pour les lauréats, un soutien de 100 000 € pour l'élaboration finale du PTCE est accordée.
- *Phase 2*, PTCE à soutenir financièrement pour l'État suite à l'étude fine menée en Phase 1.

La région Centre-Val de Loire compte deux PTCE avec :

- *CI&EL* (Circularité, Inclusion et Économie Locale) sur le territoire du Gâtinais Montargois axé sur l'inclusion sociale et l'économie circulaire.
- *Val & Sens* au nord de Tours axé sur la valorisation et la diffusion des technologies du sensoriel (industrie, service, public, design, marketing, études, ...).

³⁷ Source : <https://www.lelabo-ess.org/poles-territoriaux-de-cooperation-economique-ptce#:~:text=Un%20p%C3%B4le%20territorial%20de%20coop%C3%A9ration,formation%2C%20qui%20met%20en%20%C5%93uvre>

L'exemple des Pays de la Loire³⁸

Les PTCE connaissent un succès important en région Pays de la Loire avec une quinzaine de structures reconnues par l'État. Le Conseil régional accompagne ces démarches de manière volontariste avec une subvention à l'action-fonctionnement à quatre étapes clés de l'amorçage pour mieux identifier les potentielles retombées économiques, sociales et territoriales de ces « clusters de l'ESS » avec les résultats attendus suivants :

- *Gestation, Collectif constitué, relations avec les collectivités locales établies, axes de travail identifiés, études d'opportunité réalisées.*
- *Émergence, étude de faisabilité terminée, plan de développement validé collectivement, gouvernance mise en place, soutien de la collectivité.*
- *Développement, activités démarrées, ressources propres générées à hauteur*

d'au moins 25 % du budget annuel, stratégie de consolidation travaillées.

- *Consolidation, activités en développement, ressources propres générées à hauteur d'au moins 50 % du budget annuel, structures membres tirant des avantages socio-économiques du PTCE, stratégie validée et partenariats confortés.*

Les subventions régionales allouées par phase sont les suivantes :

	Dénomination de la phase	Montant <u>maximum</u> alloué
1	Gestation	20 000 €
2	Émergence	25 000 €
3	Développement	20 000 €
4	Consolidation	10 000 €
	Total	75 000 €

Proposition :

EE. Promouvoir les PTCE auprès des entreprises et des collectivités (élus et techniciens) via l'Université des Développeurs économiques organisée par l'agence régionale Dev'Up.

FF. Allouer une subvention de fonctionnement aux PTCE existants via un conventionnement triannuel pour communiquer sur l'exemplarité du modèle.

GG. Attribuer un soutien financier via Appels à projets pour accompagner l'émergence des PTCE à quatre étapes clés successives : Gestation ; Émergence ; Développement ; Consolidation.

HH. Identifier un élu régional en charge des PTCE afin de promouvoir et accompagner ces dispositifs.

II. Créer un Salon des Clusters et Pôles de compétitivité, incluant les PTCE.

³⁸³⁸ Voir règlement d'intervention via : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/poles-territoriaux-de-cooperation-economique-ptce>

CONCLUSION

La première Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (SRESS) adoptée il y a sept ans a permis un premier développement du secteur et de ses acteurs en Centre-Val de Loire.

Le SRDEII³⁹ voté fin 2022, flèche l'ESS essentiellement sur le volet de l'emploi (« *Axe 1, Répondre au défi de l'emploi, des qualifications et des compétences face aux besoins en fort développement et en profonde mutation* ») et de l'économie de proximité (« *Axe 4, Booster l'économie de proximité au cœur des enjeux de transition écologique, de mieux être social et d'aménagement du territoire* »). La prochaine SRESS devra préciser les modes d'actions présents dans le SRDEII et nécessairement les élargir pour un déploiement de l'esprit ESS à l'ensemble de l'écosystème économique global.

Pour cela, le CESER préconise cinq grands objectifs répondant aux questionnements de l'Exécutif régional :

- Améliorer la visibilité des activités ESS auprès des jeunes et des salariés,
- Préciser les besoins en formations et compétences,
- Professionnaliser les acteurs en présence sur leurs pratiques et stratégies,
- Mieux intégrer les représentants de l'ESS et ses acteurs constituants aux instances économiques régionales et locales,
- Croiser les intérêts entre tous les acteurs de l'économie, quel que soit leur statut.

Le CESER souhaite démontrer par sa contribution la possibilité de mêler culture économique et esprit social et solidaire au sein des entreprises. Cette ambition pourrait ainsi aboutir à ne plus distinguer l'ESS des autres pans de l'économie régionale et à offrir durablement un changement d'échelle pour l'ESS qui contribue à 10 % du PIB et emploie 2,6 millions de salariés, soit un salarié privé sur sept⁴⁰.

³⁹ Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

⁴⁰ Source : <https://www.avise.org/comprendre-ess/economie-sociale-solidaire-ess-contexte>

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

Objectifs	Actions	Propositions
Détecter les besoins et les formations liées	Renforcer l'appétence des jeunes pour l'ESS	Promouvoir les entreprises et les métiers de l'ESS dès le collège et le lycée via des témoignages de professionnels, des stages et des services civiques
		Organiser des manifestations régulières dans des lieux totems de l'ESS
	Une définition des besoins en personnels	Préciser les besoins en personnels via le GIP Alfa Centre et l'ORFE
		Préciser les besoins en personnels via un EDEC contractualisé entre État et entreprises ESS
		Promouvoir le dispositif IBC auprès de l'ESS
	Un besoin de formations diversifiées pour des réponses multiples	Inscrire des contenus sur les spécificités de l'ESS dans l'ensemble des formations de gestion, économie, juridique et de management
		Étudier la création d'une chaire universitaire ESS à Tours et à Orléans ou dans leurs antennes
		Faciliter l'accès des salariés de l'ESS à la formation continue via des formations modulaires qualifiantes et diplômantes en région
		Promouvoir des « open badges » adaptés pour les salariés OU inciter au développement des « opens badges » auprès des membres et salariés de l'ESS
		Favoriser la VAE pour tous les métiers de l'ESS
		Améliorer l'attractivité des métiers en répondant aux besoins de formation et de qualifications exprimés par les branches professionnelles
		Transmettre les valeurs et la culture de l'ESS aux nouveaux bénévoles, voire aux salariés de l'ESS, via une formation à distance
		Permettre aux bénévoles de participer à des formations via la création de modules, disponibles en situation de bénévolat, et communiquer sur l'existence et mode d'activation du CEC
		Favoriser les mobilités collectives et douces vers les lieux de formation
Etudier la possibilité d'accueillir une Label École en CVL		
Mieux intégrer l'ESS dans l'économie	Permettre aux structures ESS d'utiliser les Fonds européens	Renforcer l'accompagnement technique et la trésorerie des entreprises ESS en créant une cellule porteuse de Fonds européens et nationaux
		Encourager une formation de binômes au sein des structures pour le montage et le suivi de dossiers de Fonds européens
		Proposer un « bonus » régional aux Fonds européens pour les programmes liés à la diminution de l'empreinte carbone des usagers ou des entreprises ESS, puis tendre vers la conditionnalité

		Soutenir la filière certifiante et professionnalisante de la construction paille à Montargis via le CNCP et soutenir l'emploi de matériaux biosourcés locaux et disponibles pour répondre aux enjeux de la transition énergétique
	Communiquer sur les modes d'entreprendre en ESS auprès des entrepreneurs, porteurs de projets et des collectivités	Identifier un relais ESS par département et une suppléance désignés par la CRESS pour représenter les acteurs de l'ESS et les potentialités du secteur dans les instances locales et départementales
		Soutenir la mise en place de feuilles de route ESS à l'échelle des bassins de vie
		Eclairer les porteurs de projet sur les formes d'entreprendre en ESS lors du cycle de vie de l'entreprise
		Suivre l'évolution des « sociétés à mission » comme première marche vers les enjeux ESS
		Sortir de l'invisibilisation l'ESS en construisant un plan de communication ad-hoc avec les têtes des régionales
		Accompagner les acteurs de l'ESS dans la création d'une nouvelle MRESS capable d'accueillir le grand public
	Une réponse à construire au niveau régional	Intégrer la CRESS au Bureau de <i>Dév'Up</i> et lui confier une co-présidence au sein du Comité spécialisé TES
		Valoriser les membres de <i>Dév'Up</i> faisant partie de l'ESS
		Promouvoir une nouvelle filière en région avec l'ESS, bénéficiant d'études spécifiques pilotées par <i>Dév'up</i>
		Communiquer auprès de l'Université des Développeurs sur les modalités ESS
	Miser sur l'outil PTCE pour structurer l'offre ESS sur les territoires	Allouer une subvention de fonctionnement aux PTCE existants via un conventionnement triennal
		Attribuer un soutien financier via Appels à projets pour accompagner l'émergence des PTCE à quatre étapes clés successives : <i>Gestation ; Emergence ; Développement ; Consolidation</i>
		Identifier un élu régional en charge des PTCE afin de promouvoir et accompagner ces dispositifs
		Créer un Salon des Clusters et Pôles de compétitivité incluant les PTCE

COMPOSITION DU GROUPE SRESS

Présidence du groupe de travail

M. Benoît COLIN
Mme Camille COLLOCH

Membres du groupe

Mme Claire BOTTE
M. Hervé COUPEAU
Mme Noéline LEROY
M. Christophe LEVEILLE
Mme Marie-Agnès LINGUET
Mme Alicia MAINFERME
M. Emmanuel MARDON
Mme Michèle PERRIN
Mme Paulette PICARD
M. Mathieu ROBIN

Chargé de missions

M. Vincent SANTOUL

REMERCIEMENTS ET AUDITIONS

Les membres du Groupe SRESS remercient les personnes ci-dessous ayant répondu à leurs sollicitations d'auditions :

CRESS CVL, Caroline DUMAS, *Directrice* / Manon BONGO, *Chargée de mission Sensibilisation*

Dév'Up, Stéphane AUFRERE, *Directeur Général*

Le CESER CVL tient particulièrement à remercier la CRESS CVL et le Conseil régional pour avoir convié des représentant-es de la deuxième assemblée régionale aux visites inspirantes et ateliers organisés dans le cadre de la concertation :

- 26 avril, à Orléans, réunion de lancement de la concertation de la SRESS
- 6 et 7 mai 2024, à Nantes (échanges avec la CRESS régionale et les Ecosolies) et Angers (échanges avec l'IREFA) dans le cadre du voyage d'étude en Pays de Loire du Comité de pilotage de la SRESS
- 24 mai 2024, journée de concertation organisée à Montargis (45),
 - Visite inspirante de la Maison Feuillette et du Centre National de la Construction Paille à Montargis (45)
 - Ateliers suivis : « Filières de transition » : impliquer les acteurs publics et privés dans le développement de nouvelles filières liées à la transition écologique et solidaire ; et « Finances solidaires »
- 30 mai 2024, journée de concertation organisée à Saint-Paterne Racan (37)
 - Atelier suivi : « Innovation sociale territoriale » : détecter collectivement les besoins de territoire et y apporter des solutions de manière plus collaborative
- 5 juin 2024, journée de concertation organisée à Châteauroux (36)
 - Visite inspirante de l'atelier de la Poissonnerie à Châteauroux
 - Atelier suivi : « Formation et professionnalisation », organisé à l'IUT de Châteauroux : développer de nouvelles coopérations entre le monde de la recherche et les entreprises de l'ESS au service de l'innovation

ANNEXE 1 : EMPLOIS DE L'ESS PAR INTERCOMMUNALITÉS

LES 10 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PAR VOLUME D'EMPLOI ESS SUR LEUR TERRITOIRE (AVEC LE POURCENTAGE D'EMPLOI ESS SUR LEUR TERRITOIRE)

Tours Métropole Val de Loire (37)	16 796 emplois ESS (11.7% des emplois)	Territoire densément peuplé
Orléans Métropole (45)	14 900 emplois ESS (10.7% des emplois)	Territoire densément peuplé
CA* de Blois Agglopolys (41)	6 139 emplois ESS (13.2% des emplois)	Territoire à densité intermédiaire
CA Chartres Métropole (28)	5 525 emplois ESS (10.1% des emplois)	Territoire densément peuplé
CA Bourges Plus (18)	5 154 emplois ESS (10.4% des emplois)	Territoire densément peuplé
CA Châteauroux Métropole (36)	3 788 emplois ESS (11.1% des emplois)	Territoire à densité intermédiaire
CA Montargoise et Rives du Loing (A.M.E.) (45)	2 435 emplois ESS (10.4% des emplois)	Territoire à densité intermédiaire
CA Agglo du Pays de Dreux (28)	2 382 emplois ESS (8% des emplois)	Territoire à densité intermédiaire
CC Loches Sud Touraine (37)	2 330 emplois ESS (16.4% des emplois)	Territoire rural
CA Territoires Vendômois (41)	1 602 emplois ESS (9.5% des emplois)	Territoire rural

LES 10 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES PAR POURCENTAGE D'EMPLOI ESS SUR LEUR TERRITOIRE (AVEC LE VOLUME D'EMPLOI ESS SUR LEUR TERRITOIRE)

*CC Pays de Nérondes (18)	243 emplois ESS (35.9% des emplois)	Territoire rural
CC Terres de Perche (28)	870 emplois ESS (28.1% des emplois)	Territoire rural
CC Écueillé-Valençay (36)	797 emplois ESS (26.9% des emplois)	Territoire rural
CC des Forêts du Perche (28)	356 emplois ESS (19.8% des emplois)	Territoire rural
CC Brenne - Val de Creuse (36)	936 emplois ESS (19.4% des emplois)	Territoire rural
CC de la Marche Berrichonne (36)	179 emplois ESS (18.4% des emplois)	Territoire rural
CC de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan (37)	589 emplois ESS (17.4% des emplois)	Territoire rural
CC Cœur de Sologne (41)	580 emplois ESS (17.3% des emplois)	Territoire rural
CC Loches Sud Touraine (37)	2 330 emplois ESS (16.4% des emplois)	Territoire rural
CC des Collines du Perche (41)	253 emplois ESS (16.3% des emplois)	Territoire rural

*CA : communauté d'agglomération ; CC : communauté de communes ;

LECTURE : En Centre-Val de Loire, en 2019, sur la métropole de Tours (37), on décompte 16 796 emplois ESS soit 11.7% des emplois du territoire métropolitain et 1 114 établissements employeurs ESS, soit 11% des établissements employeurs basés sur ce territoire.

ANNEXE 2 : LE GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE⁴¹

Les missions du GIP Alfa Centre-Val de Loire :

- **Information sur la Formation et l'Emploi en région** par l'intermédiaire du site « Etoile » ; sur l'Orientation ; outils du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) destinés à tous les publics ;
- **Observation sur la Formation et l'Emploi en région** par la mise en réseau des systèmes d'observation et la mutualisation de données emploi-formation ; la participation à l'observation de la formation / des parcours et des processus d'insertion ; le développement de l'observation de l'évolution des métiers et compétences ; l'accompagnement des acteurs régionaux et territoriaux dans le cadre de diagnostics partagés ;
- **Appui aux projets des acteurs de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi par l'animation régionale de réseaux de professionnels** tels que les acteurs de la Lutte contre l'illettrisme, par la mise en œuvre d'un programme d'appui et de professionnalisation sur des thématiques spécifiques et transversales à destination des acteurs du SPRO, de la formation, de la VAE, de la GPECT et par l'accompagnement d'expérimentations territoriales. Le GIP Alfa Centre assure également le secrétariat administratif du CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles).

Cette structure est financée à titre principal par l'État et la Région Centre-Val de Loire, et bénéficie dans le cadre de ses projets, du concours du Fonds Social Européen et de différents acteurs de la formation (AGEFIPH, OPCO...). Source site : Intercarif

⁴¹ Source : Site Internet INTERCARIF

ANNEXE 3 : PLAN D' ACTIONS DE L'EDEC ESS

Le plan d'actions de l'EDEC Économie sociale et solidaire (« EDEC ESS »), adopté en octobre 2018, est animé et suivi par un comité de pilotage national, composé de :

- La DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) ;
- Les représentants de la branche professionnelle signataires de l'accord (UDES et les organisations syndicales de salariés CFDT, CFE-CGC, CFTC).
- Uniformation, OPCO des branches couvertes et organisme relais de cet accord.

Ce plan visant à créer des outils partagés, s'établit en trois axes d'intervention et six actions.

AXE 1 : OUTILLER LA VEILLE PROSPECTIVE EMPLOI COMPÉTENCES

- Action 1.1 : Élaborer, actualiser et développer les référentiels métiers, afin de mutualiser ces outils dans une banque de données compétences et de permettre notamment l'identification de blocs transverses ou spécifiques pour appuyer des démarches de GPEC et passerelles, tout autant que l'actualisation ou la rénovation des certifications
- Action 1.2 : Mettre en place un baromètre emploi-formation afin d'identifier les besoins en emploi et en compétences par métiers prioritaires ou en tension, avec une attention particulière sur les métiers de la transition écologique

AXE 2 : OUTILLER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

- Action 2.1 : Identification des impacts du numérique sur les compétences cœur de métiers, mais également sur les compétences transversales sur un échantillon de métiers clés
- Action 2.2 : Mise en place d'une opération nationale d'accompagnement (l'eSScalier numérique) auprès des entreprises et des salariés des secteurs concernés
- Action 2.3 : Création d'un outil d'auto-diagnostic pour l'identification des impacts du numérique, mesure du degré de maturité numérique des TPE-PME
- Action 2.4 : Conception de parcours innovants en fonction des publics prioritaires (en difficulté avec les compétences de base notamment) pour l'acquisition de compétences numériques.

AXE 3 : CAPITALISATION ET MISE À DISPOSITION D'OUTILS

L'ensemble des productions et outils sont destinés à être partagés et mutualisés entre branches et avec le Ministère du Travail. Ils seront partagés avec les différentes parties prenantes du plan d'investissement dans les compétences.

À ce titre, des actions de communication spécifiques pourront être organisées.

ANNEXE 4 : PRECISIONS SUR LES OPEN BADGES⁴²

Un « Open Badge » appelé aussi badge numérique est l'incarnation numérique d'une expérience, d'une compétence ou d'un savoir.

Les Open Badges peuvent être utilisés pour confirmer l'acquisition d'aptitudes, de connaissances ou de compétences qui ne sont pas reconnues par un diplôme ou une certification formelle.

Nés en 2011, ils ont été développés par Mozilla pour créer un système ouvert permettant de reconnaître les compétences acquises tant dans des contextes formels qu'informels. Avec le temps, cette idée a pris de l'ampleur dans le monde professionnel. Les entreprises comme les institutions éducatives peuvent utiliser désormais les Open Badges pour cartographier les compétences et les avancées professionnelles de manière transparente et vérifiable. En France, des projets liés aux Open Badge ont émergé à partir de 2017 avec la particularité de se situer dans des approches écosystémiques de la reconnaissance : c'est la naissance des « collectifs Badgeons » avec Badgeons la Normandie en tête de file. [Le Centre-Val de Loire](#) via la ligue de l'enseignement a déployé le concept à son tour.

Le FSE+ promeut les Open Badge comme une véritable innovation dans la reconnaissance et la valorisation des compétences. Ils mettent en avant des savoir-faire et expériences transversales, les « soft skills ». Un pas de plus vers le chemin de l'emploi.

Aujourd'hui selon le ministère du travail et des solidarités, "plus de 3 000 organisations dans le monde à utiliser la technologie d'Open Badges, des organisations à but non lucratif aux grands employeurs, en passant par les établissements d'enseignement, à tous les niveaux."

⁴² Source : site Internet www.fse.gouv.fr

INTERVENTIONS DES GROUPES



SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Contribution du CESER à la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en Centre-Val de Loire sur saisine du Conseil Régional

Intervention de Madame Fanny COLLARD

Au nom du groupe des Associations et Institutions, de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Environnement, et de la FRCIDFF Centre - Val de Loire

Monsieur le Président du CESER, Monsieur le vice-Président, Mesdames et Messieurs les Rapporteurs, chers et chères collègues,

Cette intervention est faite au nom du groupe AIESSE et de la FRCIDFF.

Le groupe AIESSE se félicite de la qualité du rapport réalisé par plusieurs membres du CESER en co-construction avec les acteurs et actrices de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), et en adéquation avec leurs besoins.

En complémentarité avec les travaux menés, le groupe AIESSE souhaitait alimenter la réflexion en portant l'attention du Conseil Régional sur la prise en compte de l'égalité de genre dans l'élaboration de sa stratégie. L'un des défis posés par la stratégie de l'ESS 2025 est la construction d'une société plus égalitaire, il est donc souhaitable que la prochaine stratégie régionale concoure à donner aux structures de l'ESS les moyens de leurs ambitions.

En effet, d'après l'état des lieux établi par la CRESS Centre - Val de Loire, deux tiers des postes de l'ESS de notre région sont occupés par des femmes, mais 75% d'entre elles sont embauchées en CDD et/ou à temps partiel. On note également un écart de salaire de 10% à la défaveur des femmes. Le dernier rapport triennal du Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire (CSESS) pointe en outre un cantonnement des femmes à des emplois peu qualifiés ou peu rémunérateurs dans l'ESS (majoritairement dans le secteur sanitaire et social).

Le groupe invite ainsi la Région à prendre en compte les recommandations du rapport précité, ainsi que les travaux de l'Observatoire de l'Egalité Femmes - Hommes dans l'ESS, et à les décliner en actions concrètes afin de :

- Favoriser la mixité des métiers en s'appuyant sur une campagne de communication non stéréotypée,
- Intégrer aux dispositifs de formation dédiés à l'ESS un module de sensibilisation à ces questions, et promouvoir les cursus incitant les femmes à se projeter dans des postes à responsabilités,
- Favoriser l'attractivité des métiers non mixtes ayant de faibles rémunérations en encourageant leur revalorisation salariale (tels que les emplois du Care fortement féminisés),
- Fixer des objectifs précis en matière de parité dans les instances de gouvernance de l'ESS,
- Soutenir et accompagner les démarches de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les stéréotypes genrés, et à la prévention des violences sexistes (des initiatives comme la Grande enquête "Faire de l'égalité une réalité" menée par la CRESS CVL ou les journées du "Matrimoine" organisées par le collectif H/F sont de beaux exemples),

Nous remercions la Région pour l'intérêt qu'elle portera à ce sujet et voterons le rapport.



SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUN 2024

Contribution du CESER à la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en Centre-Val de Loire sur saisine du Conseil Régional

Intervention de Monsieur Nicolas LEPAIN

Au nom du groupe CGT

L'Économie Sociale et Solidaire repose d'abord sur le statut juridique d'une structure, ainsi certaines banques se réclament de l'ESS d'autres sont des SA, certains clubs sportifs sont associatifs d'autres sont des Sociétés Anonymes Sportives Professionnelles.

La frontière est souvent mince et les risques de dévoiements du but originel avérés.

L'ESS ne se décrète pas. Elle se crée, se développe et meurt en fonction des besoins, des moyens, des capacités des acteurs et usagers qui la font vivre. Il est impossible de dire que l'on va décupler l'ESS, à moins d'avoir un destin à lui dédier.

Car l'ESS sert depuis trop longtemps d'amortisseur social face aux dégâts de la logique de gestion capitaliste, mais également aux carences et démissions des pouvoirs publics, ainsi qu'à l'abandon des territoires. L'avis illustre ce fait : sur Orléans Métropole 10, 7 % des emplois résultent de l'ESS, la proportion passe à 35, 9 % pour ComCom de Néronde qui se voit laisser à la débrouillardise de ses habitants.

Comme le souligne l'avis, voilà 70 ans, l'Abbé Pierre lançait son action pour donner une seconde vie aux choses et aux humains.

Voilà 70 étés, la CGT du Cher fondait le Centre de Vacances de Péronne afin d'emmener les enfants les plus défavorisés en vacances.

De nos jours l'Économie Sociale et Solidaire agit comme un label, ou plutôt comme un alibi. Tout est Économie Sociale et Solidaire, surtout les banques.

Si l'ESS naît de la volonté d'agir dans un esprit coopératif libéré du joug de la logique de gestion capitaliste, elle ne peut néanmoins se substituer à l'action publique.

En ce sens les régies publiques des eaux, des transports ou de collecte d'ordures ménagères mais aussi l'hôpital avec le financement de la protection sociale, via les cotisations de Sécurité Sociale, sont une forme de l'Économie Sociale et Solidaire.

Nous le constatons quotidiennement, notre société est bancaire.

Là encore l'ESS intervient pour réparer les ravages occasionnés par les mauvaises conditions de travail. Ainsi, la fédération CGT des travailleurs de la métallurgie a fondé, il y a longtemps, le Centre Louis Gatignon à Vouzeron

dans le Cher dans le but de permettre aux accidentés du travail de retrouver un emploi. Ce centre, plus largement, forme des handicapés, leur donnant accès à une qualification reconnue.

l'ESS n'a pas non plus vocation à compenser les troubles liés à la réforme France Travail et à l'abandon d'innovation du secteur industriel qui lui privilégie la recherche perpétuelle de profit.

Le label école E commerce, sous label Emmaüs, ne permettra que la vente de produits importés pour la majorité.

Le caritatif sera t il l'avenir humain ?

L'avis produit un tableau, source BMO-France Travail 2024, où figure des métiers qui n'ont rien à faire dans l'ESS : agent des services hospitaliers, ouvrier peu qualifiés en conduite d'équipements d'usinage ou encore l'énigmatique ouvrier peu qualifié de l'extraction et des travaux publics. Demain les cimenteries exploitants le sable deviendrai des SCOOP, et pourquoi pas Total Énergie une amicale laïque ? Sans compter le côté "peu qualifié" de ces métiers.

En revanche, il est positif de former les dirigeantes et dirigeants de l'ESS à l'exercice de leur mandat, afin de prévenir des faillites et fautes de gestion qui brisent trop souvent nombre de structures ESS.

GRUPE ENTREPRISES et INDEPENDANTS

GEI

SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis du CESER relatif la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en Centre-Val de Loire sur saisine du Conseil Régional

Intervention de Monsieur Luc Bellière (centre des jeunes dirigeants)

Au nom du groupe Groupe des Entrepreneurs et Indépendants (GEI)

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, chers collègues,
Mon intervention s'effectue au nom du GEI GROUPE ENTREPRISES ET INDEPENDANTS.

Nous saluons d'abord la qualité de ce rapport très complet, qui souligne l'importance, pour les associations, de trouver un modèle socio-économique (MSE). Nous encourageons également la politique régionale favorisant le développement de nouvelles formes d'économie. Cependant, nous rappelons que plusieurs voies sont possibles.

L'économie sociale et solidaire n'est pas intrinsèquement vertueuse. Comme dans toute organisation humaine, il existe des dérives que ce soit en matière sociale ou écologique. Pourtant, le monde de l'économie sociale et solidaire a parfois du mal à reconnaître que les entreprises traditionnelles évoluent et se transforment progressivement et qu'une coopération serait souhaitable.

Ainsi, le nombre d'entreprises à mission augmente et de plus en plus d'entreprises intègrent la RSE dans leur modèle, créant un nouveau modèle socio-économique (MSE) d'entreprise. Le CJD, que je représente ici, en a été précurseur il y a plus de 20 ans avec la Performance Globale. Aujourd'hui, nous pouvons mentionner, à titre d'exemple, le programme UDEL Transition ou l'engagement des membres de l'Institut des territoires circulaires.

Nous sommes à une époque d'invention où la frontière entre ces deux types d'économie est de moins en moins nette. De nouvelles formes d'organisation se créent dans ce « no man's land » frontalier. Je me permets, et j'espère que vous me pardonneriez, de citer comme exemple mon groupe d'entreprise, Ana Bell Group, qui s'est transformé en groupe sobre et partagé en cédant la majorité du capital de chaque structure à ses salariés puis a fondé une association pour la RSE qui a initié et porte aujourd'hui un pôle territorial de coopération économique axé sur la circularité, l'inclusion et l'économie locales, cité dans ce rapport.

Nous recommandons donc de décloisonner, à commencer par les services de la Région et, comme le suggère ce rapport, d'ouvrir DEV'UP ainsi que l'Université des développeurs à l'économie sociale et solidaire. Ce métier est en pleine transformation et il est urgent de former ces acteurs des territoires former aux évolutions à venir afin d'aider toutes les organisations à bien définir et mettre en œuvre leur MSE.

Enfin, au nom de mon PTCE Gâtinais montargois, je souligne que notre membre, cité dans ce rapport, le Centre national de la construction paille, est un bien commun majeur pour notre territoire et pour l'avenir de la filière du bâtiment qu'il est crucial de tout mettre en œuvre pour le préserver.

Merci de votre attention.





SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis du CESER sur la Contribution à la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en Centre Val de Loire

Intervention de Mme Maria PEREZ

Au nom du Groupe FO

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Monsieur le Rapporteur, cher(e)s collègues,

L'économie sociale et solidaire (ESS) repose sur 5 piliers :

- Un but autre que le partage des bénéfices
- Un engagement collectif
- Une lucrativité existante, certes mais limitée,
- Un ancrage territorial
- Une gouvernance démocratique et participative.

Les entreprises de l'ESS peuvent ainsi assurer des missions d'intérêt public (secteur de l'action sociale par exemple) mais aussi des activités commerciales ou de production (mutuelles, banques mutualistes, coopératives).

La loi Hamon de 2014 soutient et développe ce type d'activité économique en sécurisant le cadre juridique et elle renforce les capacités d'action des salariés si ces derniers souhaitent reprendre leur entreprise en difficulté, en créant une coopérative. La situation actuelle de l'usine DURALEX semble en être un parfait exemple.

Ce secteur économique, innovant et très ancré territorialement, subit un manque total de visibilité à la fois des acteurs potentiels, mais aussi du grand public

Ce qui est d'autant plus pénalisant que l'ESS emploie 92840 personnes soit 10% des salariés de la région.

Un de leviers d'action pour renforcer l'appétence du public, et notamment des jeunes, pour ce secteur passe par la formation, un autre pourrait s'appuyer sur des actions types « marque employeur »

En ce qui concerne la formation continue, une problématique importante est l'identification des apprenants actuels et futurs : comment distinguer un salarié d'un bénévole ? Les dispositifs de formation actuels sont orientés sur les demandeurs d'emploi ou les salariés. Comment intégrer aujourd'hui un bénévole qui peut être ni demandeur d'emploi, ni salarié ?

Des exemples d'entreprise de l'ESS qui fonctionnent, tel ADS 45 qui œuvrent en faveur des jeunes en difficulté, devraient être plus mis en avant et faire l'objet d'action de communication et de promotion.

La situation économique actuelle et les perspectives en matière d'évolution des emplois dans un avenir proche, mettent les entreprises du secteur automobile, pour ne citer qu'elles, en grande difficulté. Comment l'ESS peut-elle les aider demain ?

Le modèle particulier de l'ESS pose lui-même question.

Les entreprises qui en font partie n'ont pas les mêmes charges que les entreprises classiques, leur fonctionnement est aussi différent, la gouvernance est le résultat d'élections. Quand une association est gérée par un Président, celui-ci perçoit des indemnités alors qu'un dirigeant d'entreprise perçoit quant à lui un salaire. Que se passe-t-il quand un président d'association est par ailleurs dirigeant d'une entreprise ? Cette situation est-elle prévue et encadrée, n'y a-t-il pas un potentiel conflit d'intérêt ?

Pour FO, si ce modèle économique est innovant et intéressant de par son implication territoriale, sa gouvernance particulière et les secteurs d'activité concernés, il reste néanmoins des axes de progrès et des garde-fou à mettre en place pour lui garantir toute la transparence et la visibilité qui lui sont indispensables

Le Groupe FO votera favorablement l'avis du CESER

SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis du CESER relatif à la contribution à la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en Centre Val de Loire

Intervention de Monsieur Hubert JOUOT

Au nom du groupe : URAF Centre-Val de Loire

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Madame et Monsieur les Rapporteurs, chers collègues,

J'interviens au nom de l'Union Régionale des Associations Familiales Centre-Val de Loire.

La contribution demandée par la Région au CESER sur l'élaboration de la prochaine stratégie de l'économie sociale et solidaire (ESS) doit traiter plus particulièrement :

- la formation des professionnels présents dans les structures de l'ESS,
- la diffusion de l'esprit de l'ESS dans l'économie générale.

La contribution du CESER préconise cinq objectifs, souhaite démontrer la possibilité de mêler culture économique et esprit social et solidaire au sein des entreprises, et joint une synthèse de ses propositions.

Dans leur diversité, les entreprises de l'ESS appartiennent à la sphère économique. Elles sont soumises aux mêmes réglementations et contrôles.

A la différence des autres entreprises, elles sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale ; les bénéfices ne sont pas partagés et, je cite la description de l'ESS donnée en tête de la contribution : « leurs ressources financières sont généralement en partie publiques ».

Portant le qualificatif de « sociale et solidaire », l'ESS doit avoir un champ d'intervention en priorité social et solidaire, et donc s'attacher à développer une vie sociale répondant aux attentes et besoins des habitants de nos territoires, et à améliorer les conditions d'existence des personnes les plus en difficulté dans la société, activités auxquelles l'économie non ESS s'intéresse peu ou pas car il n'y a pas de profits à réaliser.

En fait, l'ESS doit privilégier des activités d'utilité sociale et de solidarité ; elles relèvent bien souvent de missions du service public ou proches du service public.

En raison de la spécificité de leurs activités, il serait souhaitable de donner aux entreprises de l'ESS, le plus souvent des associations, une visibilité financière pluriannuelle, au moins pour assurer une gestion humaine de leurs effectifs

Par ailleurs, le projet de contribution comporte différentes propositions ; elles mériteraient d'être examinées au prisme de l'efficacité attendue des dépenses qu'elles vont générer.

Nous voterons la contribution.

SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis sur le rapport : CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Intervention de Madame Michèle PERRIN

Au nom du groupe CFDT

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, Monsieur le Président du CESER, les Rapporteurs de l'avis, chers collègues

Dans la perspective de préparer la prochaine stratégie régionale pour l'économie sociale et solidaire (SRESS), le Président du Conseil régional Centre-Val de Loire a saisi le CESER pour qu'il contribue à la réflexion pour cette prochaine Stratégie, et plus particulièrement sur deux thématiques à forts enjeux pour les secteurs concernés :

- La formation des professionnels présents dans les structures ESS ;
- La diffusion de l'esprit de l'ESS dans l'écosystème régional, « l'ESSisation » de l'économie.

Pour la CFDT, cette Stratégie primordiale pour le « vivre ensemble » sur le territoire, doit être construite en coopération avec les différents acteurs et parties prenantes du territoire régional et doit s'inscrire dans la continuité du précédent schéma avec des ambitions renouvelées pour stimuler le secteur, renforcer les modèles d'entrepreneuriat de l'ESS et soutenir les organisations pour leur donner confiance en l'avenir. Car l'ESS contribue à la création de richesses en région : au travers de ses emplois non délocalisables, des innovations et des solutions agiles qu'elles développent, et de l'animation qu'elles déploient au bénéfice de la cohésion sociale et de la dynamique de tous les territoires, notamment pour les plus fragiles, les plus éloignés, les plus isolés.

Cette saisine du Conseil Régional en amont des travaux sur la nouvelle stratégie est une bonne pratique qui permet au Ceser de faire reconnaître et de valoriser ses capacités de recommandations.

La contribution qui nous est présentée est de très bonne qualité et la CFDT s'y retrouve bien sur les deux questions qui ont été traitées.

L'ESS contribue pour 10% au PIB, représente 2,6 millions de salariés et un salarié sur 7 dans le privé. L'État définit la sphère de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme « un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale ». Ces 4 statuts (associations, coopératives, mutuelles, fondations) sont donc concernés mais compte tenu des disparités de ces organisations, les finalités et le périmètre de l'ESS ne sont pas facile à appréhender. On l'a vu dans les différentes interventions des membres du Ceser qu'il était difficile de prendre en compte tout ce périmètre puisque les interventions concernaient majoritairement le secteur associatif même si cette contribution ESS fait suite à une première approche du secteur par le Ceser fin 2022, à travers une contribution sur la vie associative sur trois axes : Le dynamisme du bénévolat ; Le modèle socioéconomique ; L'impact des transitions écologiques et numériques.

Concernant le champ de l'ensemble du secteur ESS et la réponse à la question sur la formation, cette contribution présente plusieurs volets (formation relative à la gouvernance, formation relative aux métiers de l'organisation, formation des bénévoles...) mais surtout préconise la nécessité de mettre au plus vite en place un EDEC territorial en partenariat avec l'Etat, les organisations professionnelles, l'observatoire régional des formations et des emplois (ORFE) du Gip Alfa, etc. Cet engagement permettra d'aller beaucoup plus loin à la fois sur la dimension prospective en matière d'emplois et de compétences pour les associations, les coopératives, les mutuelles et les

fondations, d'un point de vue qualitatif et quantitatif pour identifier les besoins et mettre en place les actions pour répondre à tous ces besoins. Avant toute chose, il est essentiel de faire connaître plus largement le secteur de ESS dans les contenus de formation initiale et continue. Par ailleurs et on le voit au niveau du secteur associatif par exemple, les besoins en formation sont très importants que ce soit pour professionnaliser la gouvernance intégrant les spécificités de l'ESS, les salariés du secteur, les bénévoles et également pour améliorer la reconnaissance des travailleurs par la formation continue et la VAE... Mais tout cela ne sera possible qu'avec le développement de l'appareil de formation dans une logique de formation continue, à travers notamment la mise en place d'une chaire universitaire de l'ESS. Pour la CFDT, il faut faciliter l'accès à la formation en prévoyant des financements adaptés mais aussi des modalités de formation compatibles avec les temps par ex. pour les bénévoles, en favorisant le tutorat à l'entrée en fonction ; en mettant à disposition des travailleurs des modules à distance de formation de qualité ; en mettant en place pour les petites organisations et dans une perspective de professionnalisation, un service d'accompagnement en ligne pour répondre juridiquement et techniquement aux questions relatives à la gestion (gestion humaine, gestion financière) et ainsi limiter les risques et sécuriser le fonctionnement de ces petites organisations...

Concernant l'intégration de l'ESS dans l'économie, il faut pour la CFDT consolider le système de l'ESS régional comme en Région des Pays de Loire par exemple, amplifier les moyens et l'accompagnement pour permettre aux organisations de l'ESS de recourir aux fonds européens et mieux intégrer les organisations de l'ESS et ses acteurs aux instances économiques, régionales et locales. La CFDT est aussi attachée au renforcement de l'information sur les SCOP notamment lors des décisions concernant l'avenir des entreprises en difficulté comme actuellement dans notre région : Duralex, Impériaux Wheels et Poulain.

Et puis, dans la perspective de la nouvelle SRESS, la CFDT sera très vigilante aux dispositions qui seront prévues pour :

- Faciliter l'accès aux appels à projets et appels d'offres, aux petites et moyennes associations et ainsi limiter le phénomène qui permet aux plus grandes organisations, voire aux grands groupes, d'en profiter en jouant notamment sur le moins disant. Mais ce qui pénalise également les structures de taille moyenne ou petite sont : les délais très courts entre la publication et la date limite de réponse ; des cofinancements obligatoires qui sont source d'inégalités pour les structures qui ont peu de moyens ; l'obligation de travailler en groupement qui exige un travail préparatoire long. Ces différents inconvénients deviennent un avantage pour des groupes organisés quelque fois extérieurs à la région dont leurs intervenants ne connaissent pas toujours le territoire ! La région a donc un rôle important dans ce domaine.
- Développer les contrats pluriannuels (COP) pour permettre à l'ESS de travailler plus sereinement sur un temps plus long.

La CFDT veillera donc à la prise en compte dans la nouvelle SRESS, de tout cela et des recommandations très riches contenues et très bien présentées dans cette contribution.

La CFDT votera favorablement pour cette contribution.



SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis du CESER relatif à la contribution à la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en centre Val de Loire

Intervention de Monsieur DESNOUES Jean-Louis

Au nom du groupe des Associations, Institutions de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Environnement et de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la Région Centre - Val de Loire (CRESS CVL)

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Madame la rapporteure, Monsieur le rapporteur de la contribution, chers collègues,

POURQUOI ET COMMENT « ESSiser » L'ÉCONOMIE ?

Le groupe AIESSE tient à souligner la qualité de la contribution réalisée par le groupe de travail, ceci dans un délai très contraint.

Il se félicite de la volonté politique de la région de co-construire le prochain schéma régional de l'ESS avec la chambre régionale de l'ESS. **L'ESSisation** peut être une façon de changer de modèle et d'opérer une révolution douce pour répondre à l'urgence écologique, économique et sociale.

Depuis sa création, ni les vertus de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ni son apport sociétal ne sont contestés. Pour mon collègue Denis Philippe, administrateur du Groupe AÉSIO en charge de l'ESS et Président de la CRESS PACA, et Erwann Tison, Directeur des études de l'Institut Sapiens, elle peut aller encore plus loin à condition d'accélérer sa propre mutation sans pour autant renier ses valeurs, l'ESS peut étendre son influence à de nombreux secteurs tout en jouant un rôle bénéfique dans la transformation écologique.

On n'a jamais parlé autant d'économie sociale et solidaire et pour de bonnes raisons, particulièrement dans cette période qui bouscule bien des certitudes ; elle se distingue par ses pratiques et ses modèles économiques. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire participent activement à la transformation de notre société, elles performant dans la construction de territoires plus durables au travers d'activités économiques socialement utiles, innovantes et locales.

Le développement de ces entreprises et des organisations de l'ESS doit constituer l'une des priorités des décideurs que ce soit par la mise en place d'un cadre institutionnel favorable structurant, par l'accompagnement des acteurs ou encore via l'animation et la structuration des filières, des pratiques d'achats, etc.

Nous ne sommes pas naïfs, certains utilisent la vague d'une ESS qui est en phase avec les attentes de la société pour tenter de redonner une façade présentable à un capitalisme débridé dont les excès nous ont conduit à la situation que nous connaissons.

L'ESS est une formidable opportunité pour le dynamisme entrepreneurial de notre pays, elle a montré sa résilience et doit infuser l'économie.

La présence de la Cress au sein de Dev'up au même titre que les autres chambres par le vice-président en charge de l'économie est une marque de reconnaissance de la part de la région. Nous entendons y jouer pleinement notre rôle.

Nous vivons un moment ESS. Celui-ci nous oblige.

Toutes les composantes de la CRESS CVL seront des acteurs de cette co-construction.

Jean-Louis DESNOUES



SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis du CESER relatif à la contribution du CESER à la réflexion sur la stratégie régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire

Intervention de Madame Rose Marie MINAYO

Au nom de Mutualité Française Centre Val de Loire

Monsieur le Président, Monsieur/Madame le Vice-président(e), chers collègues,

La mutualité se félicite de la construction d'une stratégie régionale de l'ESS.

Nous attirons l'attention sur la diversité et la pluralité des acteurs de l'ESS dans leur forme juridique, leur taille, leur secteur d'activité, leur mode de fonctionnement.

L'ESS regroupe coopératives, mutuelles et leurs SSAM¹, associations de toutes tailles, fondations, SCOP etc.

En commun le modèle d'entreprendre non lucratif et caractérisé par :

Une gouvernance démocratique,

La non-lucrativité

Le réinvestissent des excédents dans des solutions visant à partager les bénéfices pour l'intérêt collectif.

Les Nations Unies ont adopté une Résolution pour "La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable" en précisant que seules la solidarité et la non-lucrativité sont en mesure de donner le bien être au plus grand nombre.

Ce modèle d'entreprendre apporte des solutions durables et inclusives aux grands défis sociaux, économiques et environnementaux.

Certains secteurs comme les banques les assurances et mutuelles se sont déjà engagés dans cette voix, elles placent les enjeux sociaux avant la rentabilité, dans le cadre de missions d'entreprise, de raisons d'être dont les avancées sont évaluées.

Le défi des grandes transitions sociétales et écologiques sera relevé à la condition d'être financé avec des efforts d'investissements publics importants et fléchés, des financements adaptés.

La finance solidaire fait partie de l'ESS, elle privilégie les aspects humains et écologiques sans recherche exclusive du profit et en alliant financement de l'économie et du développement social.

L'épargne salariale est le plus gros vecteur de développement de la finance solidaire aujourd'hui. Elle permet de financer des projets et investissements sans débouchés dans les circuits classiques car insuffisamment rentables.

En 2022, la finance solidaire représentait 0,45 % de l'épargne des Français, soit 26,3 milliards d'euros². : composés en majorité d'épargne salariale et bancaire (PEE, PERCO, Comptes ou Livrets d'épargne solidaire, assurances vie).

Nous avons des marges de progrès ! Des coopérations à favoriser pour développer des financements fléchés ESS et des fonds régionaux spécifiques.

Les coopératives bancaires se distinguent dans le secteur financier par leur fort ancrage local et leur couverture territoriale, leurs réseaux de caisses coopératives régionales et locales. Crédit Mutuel et Crédit Agricole, BPCE représentent en France une part de marché sur les dépôts de 62,3% et sur les prêts de 60,5%³. Ils répondent historiquement aux besoins de financement des petits producteurs, marchands et industriels.

¹ Services de soins et accompagnement mutualistes

² La finance solidaire FAIR/La Croix. FNMF 2023 les mutuelles et la finance solidaire

³ (EACB) • INSEE « Panorama des entreprises coopératives », édition 2022

Les propositions portées par le CESER répondent parfaitement aux besoins de l'élaboration d'une stratégie dynamique de l'ESS en région, notamment l'intégration dans la feuille de route Dev'up et l'émergence des PTCE.

Deux points d'attention :

L'identification des filières et secteurs dans lesquels l'ESS peut renforcer sa présence, soit « l'ESSisation de l'économie » : le textile, les médias, le vélo, le BTP, ...

Le rôle de la CRESS à renforcer et à valoriser à l'identique d'une chambre consulaire.

SEANCE PLENIERE DU CESER DU 24 JUIN 2024

Avis du CESER sur la Contribution à la réflexion sur la stratégie régionale à l'économie sociale et solidaire en Centre Val de Loire

Intervention de Monsieur François BARDOT

Au nom du Groupe FSU

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional, Monsieur le Président du CESER, Monsieur et Madame les rapporteurs, mes amis conseillères et conseillers

J'ai remarqué en lisant la version définitive de ce rapport qu'un certain nombre de corrections avaient été effectuées, tenant compte des remarques faites en commission 4 X ; c'est suffisamment rare dans cette assemblée pour être noté. Soyez-en remerciés.

Ce texte préparé en deux mois – c'est court- est dense et riche en informations chiffrées et en propositions et préconisations ; plusieurs points cependant attirent quelques remarques.

Ce rapport traite indifféremment, en les amalgamant, des situations pourtant très diverses d'établissements aussi différents que de grands groupes bancaires mutualistes, d'ampleur nationale, européenne voire mondiale, ou de grands groupes d'assurance ou de mutuelles d'une part, et de modestes associations œuvrant dans le champ social ou socio-culturel. Les problèmes, la gestion, les aspects financiers sont pourtant radicalement différents dans ces deux types d'établissements de l'économie sociale et solidaire et on maintient une confusion inutile et délétère à les amalgamer ; les problèmes à résoudre ne s'y abordent pas dans les mêmes termes.

Le sort des personnels -étrangement très discrets dans ce rapport-, couverts par des Conventions Collectives différentes, est radicalement différent dans une structure dédiée à l'aide aux personnes par exemple, aux conditions de travail et de rémunération souvent inacceptables, et celui des employés du secteur bancaire, moins maltraités. Le rapport ignore carrément ces personnels, où sévit pourtant une crise majeure de recrutement que ne réglera ni un effort d'information ni une démarche d'orientation, fût-elle pilotée par Gip Alfa.

On oublie même de poser la question : « qu'est-ce qui différencie la condition d'un salarié de l'ESS de celle d'un salarié du secteur privé concurrentiel ? » et « qu'est-ce qui devrait la différencier ? » ; il y aurait pourtant beaucoup à creuser de ce côté. Le « Livre Blanc du Travail Social », publié par le Haut Conseil du même nom en novembre dernier apporte d'intéressantes réponses, mais...

Par contre, il est beaucoup insisté sur les cadres « vieillissant » et leur formation, en des termes d'ailleurs contestables, peu discutés semble-t-il; sur la création d'une filière spécifique ESS à l'université, il me semble légitime de se poser la question très triviale : un dirigeant de banque mutualiste est-il un mutualiste devenu banquier, ou un banquier avec qualification complémentaire en ESS ; ou bien, plus clairement, un chirurgien de clinique mutualiste doit-il d'abord être un chirurgien, ou bien un mutualiste ? Sur le plan de l'organisation de la formation supérieure, les effets ne seront pas les mêmes... Les interventions, dans l'ESS, ne se résument pas à des questions de gestion, de management, mais impliquent surtout des questions de relations aux bénéficiaires et de technicité d'actes professionnels complexes et chargés d'humain ; nous répondons à un besoin social, souvent dans le cadre d'une délégation de service public ; nous ne sommes pas des marchands

Et effectivement, en région CVL, on manque de formations supérieures, pas seulement pour les dirigeants ; là aussi une importante réflexion s'impose.

De nombreuses autres questions se posent, comme les relations du secteur ESS avec les collectivités locales et territoriales, l'intégration du potentiel de l'ESS dans les schémas directeurs, l'organisation de la formation, l'articulation de cette formation avec l'enseignement supérieur, l'attractivité vis-à-vis des jeunes, etc...

Malgré ces insuffisances, compte tenu du travail restant à effectuer et du fait de mon fort attachement à ce secteur, je voterai ce rapport ; mais sans blanc-seing.



CESER

Centre-Val de Loire
Conseil Économique, Social et Environnemental Régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre Lentin . 45000 ORLÉANS . Tél. : 02 38 70 30 39 . Email : ceser@centrevaldeloire.fr
ceser.centre-valdeloire.fr